

# l'est du québec

sept-îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

## Promesse conservatrice de venir en aide aux havres de pêche du comté de Gaspé

par Michel DAVID

**SAINT-JOACHIM-DE-TOURELLES** — Le ministre fédéral des Pêcheries, M. James McGrath, a annoncé par la bouche du candidat conservateur Paul Arsenault, que des fonds totalisant \$842.500 seraient affectés dès maintenant aux différents havres de pêche de la circonscription de Gaspé. Une somme additionnelle de \$378.000 s'y ajoutera si le Parti conservateur est reporté au pouvoir le 18 février prochain.

Cette promesse a été faite, hier, au cours d'une rencontre organisée par l'Association des pêcheurs côtiers de Saint-Joachim-de-Tourelles dans le but de sensibiliser les candidats aux prochaines élections à l'urgence de terminer les travaux entrepris il y a deux ans au havre de Saint-Joachim.

Du candidat conservateur, les pêcheurs ont reçu l'assurance que l'achèvement des brise-lames serait entrepris dès cet hiver au coût de \$225.000,

tandis qu'une autre tranche de \$100.000 serait consacrée au dragage du bassin est du havre, si le parti de M. Joe Clark est appelé à former le prochain gouvernement.

D'autres travaux de réparations et d'entretien seront effectués à Sainte-Thérèse de Gaspé, Petite-Vallée, l'Anse-à-Beaufils, Grande-Vallée, Rivière-au-Renard, Barachois, Perce, l'Anse-à-Valleau, Rivière-Madeleine et Cloridorme.

Alexandre Cyr

Pour le candidat libéral et député sortant Alexandre Cyr, également présent à la rencontre, il n'y a pas la de quoi fouetter un chat, puisqu'il s'agit pour la plupart de travaux courants, comme il s'en effectue chaque année.

Quant à la promesse conservatrice d'entreprendre des travaux à Saint-Joachim, dès cet hiver, M. Cyr la juge tout simplement irréalisable avant le

1er avril, les sommes qui devaient y être consacrées durant la présente année fiscale étant gelées. D'ailleurs, soutient le député sortant, les plans ne sont même pas terminés. Pour le candidat libéral, Saint-Joachim demeure toutefois une priorité pour la prochaine année fiscale.

Les pêcheurs

Sans crier prématurément victoire, le président de l'Association des pêcheurs côtiers de Saint-Joachim, M. Gaston Dugas, s'est dit satisfait de la rencontre d'hier. "Quelque soit le candidat élu, on l'attend le 19 février", a-t-il déclaré.

Compte tenu de l'augmentation spectaculaire des captures, qui ont été multipliées par sept depuis cinq ans, et ces investissements réalisés par les pêcheurs de Saint-Joachim (\$1.400.000 en 1979 en regard de \$628.000 en 1977), l'amélioration du havre est pour eux une absolue priorité.



Comment récupérer des cordes de bois comme celle-ci sans piller son lot? Le premier gagnant du Mérite forestier 1979 dans la région 01, Paul-Aimé Duchesne (à gauche) vous dira que c'est en l'aménageant et en le protégeant contre le feu, les insectes, les maladies et même, contre l'homme.

Premier gagnant du Mérite forestier

## Paul-A. Duchesne apprit à respecter un arbre dès sa plus tendre enfance

**RIMOUSKI** — Le premier gagnant du Mérite forestier de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie reçoit \$1.500. M. Paul-Aimé Duchesne est un solitaire possédant un talent inné pour l'architecture paysagiste. Dans sa maison, il possède un plan de sa forêt, où on retrouve les 33 chemins d'accès numérotés, ainsi que les plans d'eau qui s'y trouvent.

Paul-Aimé Duchesne voue une passion respectueuse à l'aménagement forestier qu'il pratique depuis l'âge de 16 ans. Mais il avait 7 ans, quand, en 1931, son père venait s'installer à Auclair. C'est lui qui lui transmit le culte de l'arbre: "Toucher à un arbre pour rien, ça se fait pas".

En 1945, il achète le bien paternel et ne l'a pas quitté depuis. Jusqu'en 1960, il partage son temps entre la ferme et la forêt. Ensuite, devant se départir de ses animaux suite à une longue maladie, il se voue exclusivement à l'aménagement de son terrain boisé. "Plutôt que de jongler, je préférerais travailler dans le bois, à mon rythme."

Paul-Aimé Duchesne ne permet à personne de toucher à un arbre. Même pas à ses enfants qui, souvent avec leur mère, allaient lui donner un coup de main. Il choisit l'arbre à abattre et le coupe. Les autres peuvent ensuite l'ébrancher, le sectionner, le débarder. Cette dernière opération est facilitée par les nombreuses voies forestières. Il a prévu les embûches du débardage exécuté à l'aide d'un tracteur de ferme, l'été, et d'une motoneige, l'hiver.

La technique de coupe qu'il privilégie est l'éclaircie. Les arbres qui empêchent le soleil de parvenir aux autres sont enlevés, selon les essences prioritaires: érable, épinette ou cèdre. Il se débarrasse des arbres malades, matures et s'est toujours refusé à la coupe à blanc pour "faire un coup d'argent, même si j'en aurais eu besoin", dit-il. D'ailleurs, cette méthode aurait eu rapidement raison de ses 22 hectares de terrain.

Au printemps, il entaille quelque 700 érables, "en fait c'est selon mon état de santé,

des années je fais du sucre, d'autres pas, de toute façon, les érables sont jeunes et cette alternance leur fait du bien". Ce qui ne l'a pas empêché de remporter un prix de \$500 en 1978, puisque le thème du concours provincial était l'aménagement de l'érablière pour la production de séve.

La forêt de monsieur Duchesne est fréquente. L'aménagement qu'il y a fait: les chemins nombreux et dégagés, l'arrangement esthétique des plans d'eau, la propriété du sous-bois sont autant de facteurs qui en font un paradis pour les villegiateurs. On vient des villages et villes environnantes pour y marcher, faire de l'équitation et, l'hiver, les motoneigistes s'y promènent, les skieurs, dit madame Duchesne, les raquetteurs également. Pourtant, le propriétaire ne craint pas ces visites, on aime son boisé et il en est fier. Il a cependant pris ses précautions.

Protection contre le feu

Les chemins, larges et nombreux, constituent d'excellents coupe-feu, ils facilitent l'accès rapide aux quatre

étangs qu'il a aménagés et qui lui fourniraient l'eau nécessaire à combattre un début d'incendie. Pres de l'étang principal se trouvent une pompe et les outils utiles en cas de feu. Des affiches incitent les amateurs de la nature à la prudence.

En outre, Paul-Aimé Duchesne se dit: "Il y a beaucoup de monde qui vient, mais n'importe qui, s'il a un peu de génie, m'avertirait s'il y avait un feu quelque part."

Protection contre les insectes et les maladies

Contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, M. Duchesne coupe le sapin en premier, afin de conserver l'épinette qui, elle, résiste mieux à l'insecte, profite plus vite et a une plus grande valeur marchande. Le melan-

ge des essences, lui aide, car la sapinière contient de l'épinette, en moins grande quantité cependant.

Paul-Aimé Duchesne demeure convaincu que ses chemins sont un moyen de protection contre les insectes.

Protection contre l'homme

Des poubelles, situées aux endroits stratégiques, des incitations verbales font qu'on ne trouve pas de déchet dans les secteurs de la forêt de Paul-Aimé Duchesne.

Celui-ci, fait sa tournée quotidienne, on le sait. On sait aussi qu'il faut collaborer si on veut continuer à emprunter ce coin de pays paradisiaque, qui permet de jouir de la beauté de cette forêt et de respirer son air pur.

## Trois aspirants à la médaille provinciale

**RIMOUSKI** — M. Paul-Aimé Duchesne, de Saint-Émile-d'Auclair dans le comté de Temiscouata, mérite le premier prix de \$1.500. Le deuxième prix de \$1.000 va à M. Adrien Ouellet de Saint-Mathieu, comté de Rimouski et enfin, M. Maurice Lévesque de Saint-François-d'Assise, comté de Bonaventure, remporte le troisième prix de \$500.

Ces personnes se sont distinguées pour la qualité exceptionnelle de l'aménagement de leur lot boisé et des

mesures de protection établies pour le protéger.

Les trois gagnants ont été choisis parmi les 29 concurrents régionaux qui étaient inscrits au 15 mai dernier. Les critères de sélection étaient basés sur l'aspect privilégié, soit la protection du boisé privé. Protection contre le feu, contre les insectes et les maladies, et enfin contre l'homme.

Afin de permettre à plus de propriétaires de gagner des prix, le ministre décidait au début de l'année de modifier les règlements. Soulignons que les propriétaires inscrits, se font plus nombreux chaque année.

Dorénavant, chaque région administrative attribuera trois prix aux concurrents régionaux dont les gagnants deviendront éligibles au concours provincial, en vue d'une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Prenez avis que Alphonse LeBlanc professeur, 428, 45e Rue est, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Francine LeBlanc.

Francine LeBlanc

### ENCAN

Fermeture d'usine le samedi 2 février 1980. LES BOIS CLEMENT INC., 3480, Notre-Dame, Pointe-du-Lac (route 138 à 7 milles de Trois-Rivières), Cie en sous-traitance industrielle de boîtes d'expédition, bases de lits, squelette de meubles, etc.

A vendre: machinerie très bonne condition, 1 dégaucheur, 2 radiales, 3 scies variées, 1 machine multiple, 3 sableuses, 4 perceuses, 1 rippeur, 2 jointeurs, 1 raboteur 24", 3 convoyeurs motorisés, 1 botteur, 1 presse, 1 tour, 1 compresseur, 1 système électrique 400 amp, 1 lift extérieur 1.500 lb, 1 bouilloire, 36 étagères métalliques, petits outils et équipement de bureau.

Ouvert aux visiteurs les 31 janvier et 1er février 1980, de 9h00 à 21h00.

Pour informations: (819) 377-2636

norman  
**Whisper**  
vous offre du **30 janv. au 9 février**  
**15% DE REDUCTION**  
sur les bas, bas-culottes, bas et culottes d'une pièce, et bas aux genoux

**profitez-en!**  
bas-culotte ultra-fin, pied sandale, P,M,G, rég.: 1.99  
**spécial 1.70**

bas-culotte, tout diaphane, pied sandale, une seule taille. rég.: 1.19  
**spécial 1.02**

bas-culotte, tout diaphane, pointes renforcées, une seule taille. rég.: 1.19  
**spécial 1.02**

bas-culotte de soutien, pied sandale, P,M,L, XL. rég.: 2.29  
**spécial 1.95**

bas et culotte d'une pièce, pointes renforcées, P,M,G,TG. rég.: 1.89  
**spécial 1.61**

ces modèles sont disponibles à notre rayon de la lingerie  
Dites: portez à mon compte

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

## SI VOUS AIMEZ LES VEDETTES....



- Le journal des vedettes
- Le monde de la télévision
- Le monde du cinéma
- Le monde du rock
- Les grands disparus

**336 pages pour seulement \$3.00**

EN VENTE DANS PLUS DE 10,000 KIOSQUES À TRAVERS LA PROVINCE

Postez votre cheque ou mandat de poste à Telesol Inc. (Section Publications Eclair) Case Postale 1050, Succursale Anjou Montreal (Qué.) H1K 4N2

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Comté \_\_\_\_\_

Je desire recevoir exemplaires de "Annuaire des vedettes 1980" au prix de \$3.00 (taxes) C enclosed la somme de \$ \_\_\_\_\_ Payable sur remission

App \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

**en bref**

**Aide aux employés de CHNC**

MONTREAL — 14 syndicats regroupant la presque totalité des travailleurs des communications et de l'information au Saguenay-Lac-Saint-Jean viennent de donner leur appui aux employés de la station radiophonique gaspésienne CHNC New Carlisle en lock-out depuis la mi-décembre. Réunis à Chicoutimi en session extraordinaire, ils ont assuré le représentant des neuf travailleurs touchés par le conflit de leur soutien par deux mesures concrètes: le versement hebdomadaire d'une somme de \$300 qui s'ajoute aux prestations qu'ils reçoivent de leur fonds de grève régulier et à l'aide financière de leurs camarades syndiqués de la FNC; la diffusion à compter de la semaine prochaine des noms de tous les employés considérés comme scabs à travers leur région fortement syndiquée. Les employés de la station radiophonique, tout comme leurs confrères du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont affiliés à la même organisation soit la Fédération nationale des communications (CSN) qui regroupe la grande majorité des travailleurs de la radio et des journaux au Québec.

**Expo "Surprises en réserve"**

GASPE — En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspé présente, du 31 janvier au 9 mars, l'exposition "Surprises en réserve". On pourra y voir une sélection de pièces inédites et d'acquisitions récentes tirées de la collection permanente du musée. Outre des objets et documents témoignant de la culture traditionnelle gaspésienne, une collection de peintures de scènes gaspésiennes sera exposée.



Tableau de Nancy Malenfant

Pour la page couverture de son horaire d'hiver, Québecair a choisi un tableau de coton réalisé par Nancy Malenfant, intitulé: "Samedi après-midi à la patinoire du coin". Nancy Malenfant a 26 ans et étudie actuellement l'histoire de l'art à l'université de Montréal. Un de ses tableaux a été offert à la reine Fabiola de Belgique, alors que le Manoir Richelieu a fait l'acquisition de plusieurs autres. Depuis 1978, Québecair utilise toujours la page couverture de ses horaires pour mettre en valeur l'oeuvre d'un artiste de chez nous.

**Un service de télé-avertisseurs a gagné contre Québec Téléphone**

par Jean Didier FESSOU

SEPT-ÎLES — La compagnie Québec Téléphone, une filiale de la multinationale General Telephone and Electronics, n'aime guère la concurrence même si elle est en situation de monopole dans l'Est du Québec. C'est du moins ce qu'on peut conclure d'une querelle qui a opposé jusque devant les tribunaux, Québec-Téléphone et une minuscule entreprise septilienne, le Centre de communication électronique Inc.

Cette "bataille" qui s'est échevillée sur plusieurs années a eu pour enjeu, le marché des télé-avertisseurs dans la région de Sept-Îles.

En 1961, un homme d'affaires de Sept-Îles, M. Jean-Claude Lefrançois, fonda une petite entreprise qui avait pour nom le Centre de communication électronique.

En 1975, M. Lefrançois obtenait du ministère fédéral des Communications un permis pour exploiter un système de télé-avertisseurs plus communément connu sous le nom de "bell boy".

Pour ce faire, il devait obtenir un certain nombre de lignes téléphoniques de Québec Téléphone. La compagnie rimoukoise commença par répondre "non".

M. Lefrançois s'obstina dans sa demande et, fort de ses droits, finit par obtenir de Québec Téléphone l'autorisation d'exploiter son système de "bell boy" et les lignes téléphoniques nécessaires, et ce, vers la fin de l'année 1976.

Cependant, quelques mois avant d'accéder aux demandes de M. Lefrançois, la compagnie Québec Téléphone lançait son propre système de télé-avertisseurs.

Situation qui eut pour effet de neutraliser le marché potentiel de M. Lefrançois. L'affaire en resta là et n'aurait sans doute pas connu d'autres développements si un groupe de jeunes investisseurs septiliens n'avaient racheté l'entreprise de M. Lefrançois en octobre dernier.

**Deux médecins**

Parmi ces jeunes investisseurs, cinq bons copains tous passionnés par l'électronique et la communication, se trouvent deux médecins: Gilles Ross et Alain Larouche.

Nullement intimidés par Québec Téléphone et assurés que le marché septilien n'est pas saturé, ils décidèrent de se lancer dans les télé-avertisseurs.

Profitant des derniers perfectionnements en la matière et décidés à faire une chaude concurrence à Québec Téléphone, ils commencèrent par prospecter leur marché.

Avec des prix étudiés au plus serré, ils étaient même en mesure d'offrir un service moins dispendieux de \$5 par mois que celui offert par Québec Téléphone.

Se prévalant des autorisations de Québec Téléphone en 1976, ils demandèrent à l'entreprise rimoukoise un certain nombre de lignes téléphoniques pour exploiter leur système de "bell boy". Parmi leurs clients, citons

l'hôpital de Sept-Îles et l'Iron Ore of Canada.

Québec Téléphone refusa d'accéder à la demande de la petite entreprise septilienne. Et, dans une lettre datée du 19 décembre 1979, M. Jean-Guy Proulx, gérant des ventes du bureau de Sept-Îles de l'entreprise rimoukoise, justifia son refus en ces termes:

"Au nom de l'intérêt de nos abonnés et de l'intérêt public en général, nous refusons votre demande."

En même temps les spécialistes de la vente de Québec Téléphone se mirent à "débâcher" les clients potentiels du Centre de communication électronique en leur offrant des tarifs d'abonnements à un système de télé-avertisseurs particulièrement avantageux. LE SOLEIL a obtenu copie de quelques-unes de ces offres.

Ou, dit autrement, Québec Téléphone se mit à faire du "dumping" pour s'assurer le contrôle exclusif du marché. Et, selon M. Gilles Ross, ce "dumping" consistait à offrir un coût d'abonnement inférieur de 50 cents à celui de la petite entreprise septilienne.

**Les tribunaux**

Le Centre de communication électronique confia l'affaire à un avocat, Me Pierre Lapointe, et porta l'affaire devant les tribunaux.

Le 28 janvier dernier, l'entreprise septilienne obtint du juge André Gervais une injonction interlocutoire provisoire qui oblige Québec Téléphone et ses préposés de fournir, au plus tard le 31 janvier à minuit:

— un service de ligne privée de l'hôpital de Sept-Îles au Centre de communication électronique;

— un service de ligne privée entre la compagnie Iron Ore of Canada (dispatcher des cheminots) au Centre de communication électronique;

— un service de ligne privée entre le Service téléphonique Sept-Îles Inc. et le Centre de communication électronique;

— deux lignes avec numéros continus et une provision minimale de quatre lignes additionnelles pour expansion future, toutes terminées au Centre de communication électronique, les lignes et numéros devant être continus;

— tout l'équipement et les coupleurs nécessaires au raccordement de l'équipement du Centre de communication électronique au réseau de Québec Téléphone et ce, pour un fonctionnement normal et adéquat, le tout selon les termes et conditions prévus au tarif général de Québec Téléphone.

Pour justifier son ordonnance "exécutoire nonobstant appel", le juge André Gervais précise que Québec

Téléphone est une entreprise publique et doit donner le service sur demande en autant que le dit service est prévu à son tarif.

Enfin, l'audition sur l'interlocutoire a été fixée au 6 février prochain.

Rejoint par téléphone, le gérant des ventes à Sept-Îles de la compagnie Québec Téléphone, M. Jean-Guy Proulx, a déclaré au SOLEIL:

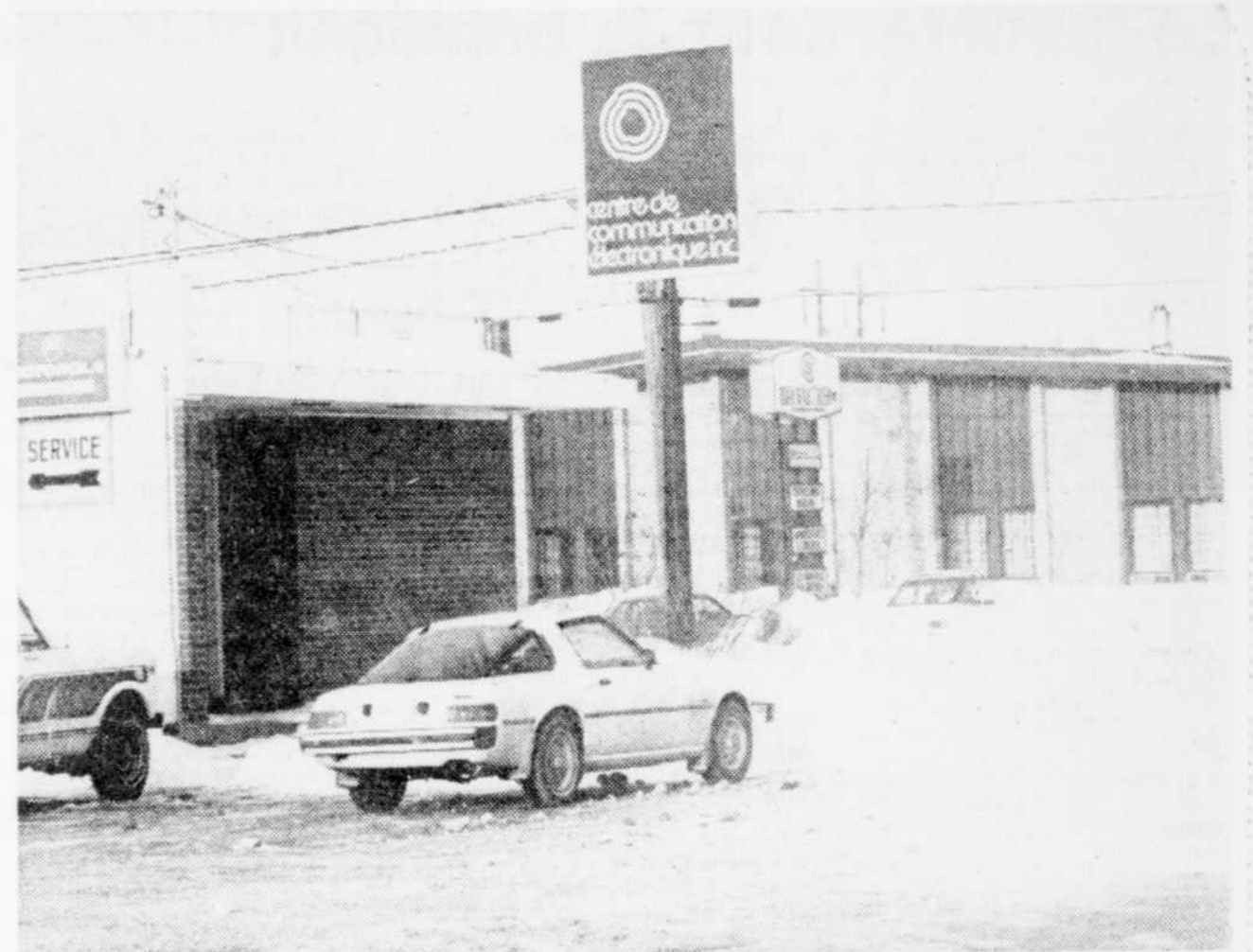
"Nous n'avons pas de commentaire à faire pour le moment. Il faudra attendre quelques semaines avant des commentaires."

**Du champagne**

Inutile de dire à quel point l'ordonnance du juge André Gervais a été bien reçue par les cinq copropriétaires du Centre de communication électronique: le champagne coula à flots. Le petit pot de terre ne s'était pas brisé contre le gros pot de fer.

Employant cinq personnes, le Centre de communication électronique a déjà immobilisé plus de \$90.000 pour offrir sur le marché septilien son système de "bell boy".

Compte tenu des possibilités du marché, la petite entreprise prévoit investir un montant de \$100.000 dans les mois à venir pour répondre à la demande. Il y a, en effet, plusieurs centaines de clients potentiels pour un tel service dans la seule région immédiate.



Bureau du centre de communication électronique de Sept-Îles.

Photo Jean Didier Fessou

**CORRECTIONS**  
Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre annonce parue hier en page D-10 de ce journal. Vous auriez dû lire:  
**CHIFFONS RÉUTILISABLES** \$1.19  
Etiquette blanche Paq. de 10 (au lieu de 99¢)  
De plus, **LE BEURRE D'ARACHIDES** \$1.99  
Etiquette blanche Pot de 1 kg à n'est pas disponible

**Dominion**

**LENTILLES CORNEENNES**

SOUPLES HYDROPHILES ULTRA-MINCES \$250.00

**Yves R. Girard**  
OPTICIEN D'ORDONNANCES  
1307, CH. STE-FOY 681-3578  
Syndicat  
PLACE FLEUR DE LYS 522-1370

**ARMAND BOUDRIAS**

Place Québec 524-5263 | Place Bonaventure 875-2013 | 6818, rue St-Bruno St-Hubert 273-2851 | St-Bruno 653-9422

**Offre spéciale**  
Armand Boudrias vous invite à bénéficier de sa vente de complets sur mesure à partir de \$248.00. Choix de nouveaux tissus de haute qualité pour le printemps et l'été  
Vestons sport: \$188.00

**Wedgwood**

Des économies exceptionnelles vous sont offertes sur le modèle Kutani Crane et sur huit autres motifs Wedgwood

**25% DE RABAIS SUR LES SERVICES TRADITIONNELS**  
Si vous cherchez un modèle Wedgwood traditionnel en fine porcelaine d'osier l'occasion rêvée d'acheter une magnifique vaisselle à prix réduit. Pour une durée limitée vous pouvez économiser 25% sur les couverts 5-pièces seulement, dans les motifs suivants: le captivant Kutani Crane (ci-dessus), California, Agincourt Green, Agincourt Ivory, Hathaway Rose, Carlyn (modèle Swallow, Ulander Black and Charnwood). Une belle qualité, des modèles charmants et des prix records... c'est plus que jamais le moment d'acheter Wedgwood!

S.V.P., allouez un délai pour la livraison.  
A nos magasins du  
16, Côte de la Fabrique, de Place Ste-Foy et Chicoutimi

**BIRK'S JOAILLIERS**



# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## Attendre d'avoir le permis avant de produire son bois

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-GEORGES** — Le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud désire aviser les producteurs de bois de ne produire aucun bois à pâte sans détenir un permis du syndicat leur permettant d'en mettre en marché.

Une telle mise en garde a été adressée aux producteurs de bois de Québec-Sud, a confirmé, hier, au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud.

Le fait de remplir une formule de contingent pour réserver un nombre de cordes, souligne le communiqué, "ne garantit pas au producteur qu'il aura un permis".

Il en résulte, a-t-on appris, que le producteur doit d'abord adresser une demande au syndicat et attendre la réponse avant de produire son bois.

On va jusqu'à avertir le producteur "que celui qui produit avant de recevoir son permis risque d'avoir

un permis trop bas pour livrer tout son bois en 1980 ou s'il est trop en retard pour faire sa demande, il risque de ne pas avoir de permis si la banque de contingents est épuisée".

"En conséquence, souligne notre interlocuteur, le syndicat invite les producteurs à être prudents dans leur production pour ne pas avoir des surprises désagréables, car tout ce qui sera produit en surplus des permis accordés ne pourra être livré avant 1981."

### Règlement approuvé

On a aussi appris que la Régie des marchés agricoles avait approuvé un règlement d'agence de vente et de vente en commun, tel que soumis par le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, qui fait que, depuis le 1er janvier dernier, tous les producteurs reçoivent un prix identique pour du bois de même qualité et de même catégorie.

De plus, le paiement pour la vente du bois leur est effectué non plus par les agents actuels, mais directement par le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud.

"Il en résulte d'une telle politique, a ajouté notre informateur, que tous les producteurs de bois seront payés dans les mêmes délais et seront assurés de recevoir toute ristourne ou rétroactif, ce qui n'était pas le cas auparavant."

"De plus, a-t-il dit, les agents deviendront des transporteurs à contrat pour le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud."

Quant au prix payé aux producteurs, les dernières négociations avec les compagnies papétières ont rapporté en moyenne aux producteurs de bois de Québec-Sud une augmentation de \$5 la corde pour le sapin et l'épinette, puis environ \$3 la corde pour les feuillus.

## Entre Saint-Georges et Saint-Côme

# Hydro installera une ligne de 120,000 volts pour 1981

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINTE-JOSEPH** — Hydro-Québec a entrepris des travaux d'arpentage et de relevés techniques entre les municipalités de Saint-Georges et de Saint-Côme en vue d'y installer une nouvelle ligne de transport d'énergie à 120,000 volts, d'ici l'automne 1981.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, un porte-parole d'Hydro-Québec, du bureau de Saint-Joseph de Beauce, affirma que "ces travaux se limiteront pour l'instant à effectuer des relevés dans le canton Linière et la paroisse de Saint-Georges".

"Par ces relevés, a-t-il dit, les représentants d'Hydro-Québec seront en mesure de rencontrer ultérieurement les propriétaires de terrains sur ce territoire, afin d'acquiescer les droits de passage nécessaires."

Actuellement, a-t-on appris, le transport d'énergie pour ce secteur de Saint-Georges et de Saint-Côme, est effectué à partir de Beauceville par un réseau de 69,000 volts qui ne suffira plus à la tâche au cours des prochaines années.

En effet, fit remarquer notre informateur, "car la croissance du secteur industriel, l'urbanisation de plusieurs municipalités et la modernisation des fermes font que la demande d'électricité augmente sensiblement."

Selon les renseignements obtenus, "ce réseau de 69,000 volts sur poteaux de bois devra être démantelé pour faire place à un réseau plus puissant et mieux adapté à la conjoncture actuelle."

Pour y arriver, différentes études visant à implanter cette nouvelle ligne de transport d'énergie à l'intérieur d'un corridor comportant le moins d'impact possible sur l'environnement, compatible avec

les exigences techniques et économiques d'un tel projet ont été faites par Hydro-Québec.

Il apparaît que ces études ont permis à Hydro-Québec de dégager différents aspects du territoire comme son milieu biophysique, l'utilisation des sols, les réseaux de communication, les zones de récréation, les zones urbaines, afin de tenir compte de ces éléments dans le choix d'un tracé.

Dans la sélection finale d'un tracé comme celui entre Saint-Georges et Saint-Côme, a ajouté notre informateur, il a fallu que différents critères entrent en jeu, soit d'éviter le plus possible les érablières, de favoriser le tracé le plus court et qui affecte le moins de propriétaires, d'éviter les zones récréatives et touristiques, d'utiliser les corridors existants, puis d'éviter le morcellement cadastral et la zone de forte productivité agricole.

# norman

## Whisper

vous offre du **30 janv.** au **9 février**

# 15% DE REDUCTION

sur les bas, bas-culottes, bas et culottes d'une pièce, et bas aux genoux

**profitez-en!**

bas-culotte ultra-fin, pied sandale, P,M,G, rég.: 1.99  
**spécial 1.70**

bas-culotte, tout diaphane, pied sandale, une seule taille, rég.: 1.19 **spécial 1.02**

bas-culotte, tout diaphane, pointes renforcées, une seule taille, rég.: 1.19 **spécial 1.02**

bas-culotte de soutien, pied sandale, P,M,L, XL, rég.: 2.29 **spécial 1.95**

bas et culotte d'une pièce, pointes renforcées, P,M,G,TG, rég.: 1.89 **spécial 1.61**

ces modèles sont disponibles à notre rayon de la lingerie

Dites: portez à mon compte

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •



Plusieurs services sont offerts à l'aéroport de Saint-Frédéric.

## L'aéroport de Saint-Frédéric offre à l'année longue des cours de pilotage

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINTE-JOSEPH** — L'aéroport de Saint-Frédéric de Beauce, propriété de la compagnie Grondin Transport Inc., à proximité de la route 112 entre les municipalités de Saint-Frédéric et de Vallée-Jonction, a maintenant son école de pilotage à l'année longue et prévoit un service de transport multimo-

deur pour le printemps prochain.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, M. Clermont Grondin, président de Grondin Transport Inc., en ajoutant que "les nouveaux cours théoriques pour l'obtention d'une licence privée de pilotage, d'une durée de trois mois, débuteront le 5 février prochain".

Aussi, à l'école de pilotage de l'aéroport de Saint-Frédéric, dont l'instructeur-chef est Michel Bouchard, autrefois de Montréal, on offre des cours privés, professionnels, d'instructeurs et de vol de nuit.

L'aéroport de Saint-Frédéric, étant une école reconnue, a remarqué Michel Bouchard, "le coût d'un cours d'une session de trois mois,

au montant d'environ \$1,800, est entièrement déductible d'impôt".

Michel Bouchard note également qu'à l'école de pilotage de l'aéroport de Saint-Frédéric, on passe des examens en vol privé et professionnel sur place, puis il y a possibilité d'ouvrir une école "satellite" à Saint-Georges de Beauce ou Thetford Mines, selon la demande d'ici juin prochain.

### Autres services

En tant que dépositaire des avions CESSNA, l'aéroport de Saint-Frédéric offre le service de vente et location d'avions, d'entretien et de pièces, puisqu'il y a sur place un mécanicien licencié.

Aussi, il y a un vaste hangar pour l'entreposage d'avions privés au mois ou à l'année, un vaste terrain de stationnement, un service de location d'automobiles pour les visiteurs venant de l'extérieur, un restaurant avec bar

et un service de communication air-sol.

**Investissements**  
Jusqu'à maintenant, l'aéroport de Saint-Frédéric de Beauce a nécessité des investissements d'au-delà de \$900,000 et cela sans aucune aide gouvernementale, pour la mise en place d'une piste en asphalte éclairée et licenciée, de 2,800 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, et qui au printemps prochain sera de 4,300 pieds de longueur.

Aussi, dès le printemps prochain on procédera à l'aménagement de nouveaux hangars pour satisfaire la demande sans cesse croissante pour l'entreposage d'avions privés.

Pour démontrer l'importance de ce centre aéronautique dans la Beauce, il y a sur place à l'aéroport de Saint-Frédéric, 18 avions privés dont six sont la propriété de Grondin Transport Inc., et à chaque semaine, cet aéroport est utilisé par plus de 50 petits avions venant de toutes les régions du Québec.

Ce qu'on déplore, souligne M. Clermont Grondin, "c'est qu'on a essayé par tous les moyens d'obtenir de l'aide gouvernementale pour l'aménagement de notre piste d'atterrissage en asphalte, comme ce fut le cas dans bien d'autres endroits, mais étant la propriété de la compagnie Grondin Transport Inc., il nous fut impossible d'en obtenir".

Prenez avis que Alphonsine LeBlanc, professeur, 428, 45e Rue est, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Francine LeBlanc.

## SI VOUS AIMEZ LES VEDETTES....

- Le journal des vedettes
- Le monde de la télévision
- Le monde du cinéma
- Le monde du rock
- Les grands disparus

# 336 pages pour seulement \$3.00

EN VENTE DANS PLUS DE 10,000 KIOSQUES À TRAVERS LA PROVINCE

Postez votre cheque ou mandat de poste à: Telesol Inc. (Section Publications Eclair) Case Postale 1050, Succursale Anjou, Montréal, (Qué.) H3K 4H2

Je désire recevoir exemplaires de (à remplir des vedettes 1980 au prix de \$3.00 chacun)  Cinéma  Rock  Les grands disparus

Compte: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Comte: \_\_\_\_\_ Prov: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SAINTE-FOY DISTRICT DE QUÉBEC No R0-0010-79

COUR MUNICIPALE LA CITE DE SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN, demanderesse, vs REAL GENDRON, (de domicile inconnu) défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est enjoint au défendeur, Real Gendron, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette cour, au 1000 Route de l'Eglise à Sainte-Foy, de comparaître dans un délai de 30 jours.

Carmen B. LeMay, greffier  
Marie-Josée C. Bélanger, avocat  
Procureur de la demanderesse

**ENCAN**

Fermeture d'usine le samedi 2 février 1980.

LES BOIS CLEMENT INC., 3480, Notre-Dame, Pointe-du-Lac (route 138 à 7 milles de Trois-Rivières), Cie en sous-traitance industrielle de boîtes d'expédition, bases de lits, squelette de meubles, etc.

A vendre: machinerie très bonne condition, 1 délinéateur, 2 radiales, 3 scies variétés, 1 machine multiple, 3 sableuses, 4 perceuses, 1 rippeur, 2 jointeurs, 1 rabotteur 24", 3 convoyeurs motorisés, 1 botteur, 1 presse, 1 tour, 1 compresseur, 1 système électrique 400 amp., 1 lift extérieur 1,500 lb., 1 bouilloire, 36 étagères métalliques, petits outils et équipement de bureau.

Ouvert aux visiteurs les 31 janvier et 1er février 1980, de 9h00 à 21h00.

Pour informations: (819) 377-2836

**en bref**

**Aide aux employés de CHNC**

MONTREAL — 14 syndicats regroupant la presque totalité des travailleurs des communications et de l'information au Saguenay-Lac-Saint-Jean viennent de donner leur appui aux employés de la station radiophonique gaspésienne CHNC New Carlisle en lock-out depuis la mi-décembre. Réunis à Chicoutimi en session extraordinaire, ils ont assuré le représentant des neuf travailleurs touchés par le conflit de leur soutien par deux mesures concrètes: le versement hebdomadaire d'une somme de \$300 qui s'ajoute aux prestations qu'ils reçoivent de leur fonds de grève régulier et à l'aide financière de leurs camarades syndiqués de la FNC; la diffusion à compter de la semaine prochaine des noms de tous les employés considérés comme scabs à travers leur région fortement syndiquée. Les employés de la station radiophonique, tout comme leurs confrères du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont affiliés à la même organisation soit la Fédération nationale des communications (CSN) qui regroupe la grande majorité des travailleurs de la radio et des journaux au Québec.

**Expo "Surprises en réserve"**

GASPE — En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspé présente, du 31 janvier au 9 mars, l'exposition "Surprises en réserve". On pourra y voir une sélection de pièces inédites et d'acquisitions récentes tirées de la collection permanente du musée. Outre des objets et documents témoignant de la culture traditionnelle gaspésienne, une collection de peintures de scènes gaspésiennes sera exposée.



Tableau de Nancy Malenfant

Pour la page couverture de son horaire d'hiver, Québecair a choisi un tableau de coton réalisé par Nancy Malenfant, intitulé: "Samedi après-midi à la patinoire du coin". Nancy Malenfant a 26 ans et étudie actuellement l'histoire de l'art à l'université de Montréal. Un de ses tableaux a été offert à la reine Fabiola de Belgique, alors que le Manoir Richelieu a fait l'acquisition de plusieurs autres. Depuis 1978, Québecair utilise toujours la page couverture de ses horaires pour mettre en valeur l'oeuvre d'un artiste de chez nous.

**Pointe-au-Pic**

**Les débardeurs sont mécontents des "travaux" effectués au quai**

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — Les débardeurs de Pointe-au-Pic sont écoeurés! Ils en ont assez et ils ont décidé de passer aux actes jusqu'à ce qu'ils

obtiennent une réponse favorable à leur demande de réparer convenablement le quai.

Mardi matin, ils ont bloqué l'accès au quai de Pointe-au-Pic. Ils voulaient ainsi faire obstacle aux camions en-

voyés par la firme Simon Thivierge et Fils, pour déverser de la pierre dans une brèche causée l'automne dernier lors d'une tempête.

Pour les débardeurs, trop c'est trop. Le contrat de \$117.000, obtenu par la firme Simon Thivierge, com-

mande des travaux de nature préventive afin que la situation ne s'envenime pas. Ils ne prennent donc pas l'allure de véritables réparations. Une fois les travaux complétés, une digue d'une soixantaine de pieds s'avancera dans le fleuve, rendant ainsi les installations inopérantes.

Cette manifestation des débardeurs coïncide avec la campagne électorale sur la scène fédérale. Ils le savent. Ils exigent d'ailleurs une action des politiciens. Le député libéral, Charles Lapointe, en prend pour son rhume. On l'accuse de ne pas avoir fait grand-chose pour le développement du dossier du port de mer de Pointe-au-Pic, même s'il a déjà occupé la fonction de secrétaire parlementaire du ministre des Transports sous l'ancien gouvernement libéral.

Les débardeurs ne veulent rien savoir des travaux d'enrochement. Selon eux, cette mesure est inadmissible, "ça coûte \$117.000 pour mettre de la pierre et ça va en coûter le double s'ils veulent l'enlever pour réparer convenablement le quai. Nous autres, on sait que s'ils enrochent, c'est fini pour le quai. On perd nos jobs", déclare le président du syndicat, Sam Bilodeau.

Quelques minutes après le début de la manifestation, des fonctionnaires du ministère des Travaux publics se sont rendus à Pointe-au-Pic. Lors d'une rencontre avec le maire et l'exécutif du syndicat, ils ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas faire grand-chose, "ils nous ont dit que ça coûterait \$700.000 pour réparer le quai, mais que ça n'était pas prévu au budget", mentionne Sam Bilodeau à ses membres.

Après la visite des fonctionnaires, les débardeurs espéraient qu'un membre du gouvernement ferait arrêter les travaux en attendant de pouvoir procéder à une nouvelle analyse du dossier. On attendait encore une réponse en ce sens hier.

Le dossier de l'agrandissement du port de mer de Pointe-au-Pic fait la manchette depuis quelques années dans Charlevoix. L'achalandage a fortement ralenti au cours des dernières années et la mise en service du traversier-rail a porté un autre dur coup aux débardeurs. Ils ont déjà été plus d'une centaine à travailler à Pointe-au-Pic. Aujourd'hui, ils sont à peine 45 et ils trouvent la majeure partie de leur travail dans d'autres ports du fleuve, grâce à des contrats qu'ils obtiennent par l'entremise de la firme Murray Bay Marine Terminal.

On a déjà parlé d'un montant de \$8 millions qui pourrait être investi à Pointe-au-Pic pour l'agrandissement de la structure. Toutefois, on exige des compagnies intéressées, des garanties de tonnage à maintenir annuellement. Les débardeurs estiment que ce n'est là qu'une excuse. Ils voient, qu'en face, à Gros-Cacoua, la situation est inversée: "Qu'ils nous donnent un quasi comme à Gros-Cacoua et après qu'ils nous regardent aller," lance l'un d'eux avec enthousiasme.



Les débardeurs sont en colère, à Pointe-au-Pic.

**Tout Beauceron saura où rejoindre tous les services gouvernementaux**

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Tous les foyers de la Beauce recevront ces jours-ci, une carte des services gouvernementaux implantés dans cette vaste région, qui s'étend de Scott-Jonction à Saint-Ludger, et de Sainte-Aurèle à Sainte-Clothilde.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, M. Uriel Poitras, de Commu-

nication-Québec, en précisant que "cette carte a été conçue avant tout comme un instrument de dépannage face à la complexité de plus en plus grande des services gouvernementaux, tout en indiquant l'endroit et le numéro de téléphone de ces services en Beauce".

En outre, a-t-on appris, cette carte relève les centres de loisirs et ariens, les centres d'accueil pour personnes âgées, de même que tous les services que l'on peut rejoindre sans frais

d'interurbain, à Québec ou à Montréal, qu'il s'agisse de la Régie de l'assurance automobile, du ministère du Revenu, du programme d'isolation des maisons et bien d'autres services auxquels les citoyens ont droit.

D'ailleurs, comme l'a mentionné M. Poitras "Communication-Québec qui édite cette carte, répond à toute demande de renseignement sur l'examen des services et programmes du gouvernement du Québec".

En utilisant cette carte des services gouvernementaux, a ajouté notre informateur, "il en résultera qu'au lieu de vous faire renvoyer d'un numéro de téléphone à un autre sans pouvoir enfin parler au fonctionnaire qui résoudra votre problème, vous pouvez appeler sans frais Communication-Québec et on se chargera de trouver réponse à vos questions ou encore de trouver le fonctionnaire qui pourra le faire".

"Ce système de renseignement gouvernemental qui compte peu d'équivalents dans les autres administrations publiques, a pour but de rendre les services gouvernementaux plus accessibles aux citoyens où qu'ils soient au Québec", a déclaré M. Uriel Poitras.

On avise les Beaucerons que pour rejoindre Communication-Québec, soit pour des renseignements, soit pour de la communication sur les services et programmes du gouvernement du Québec, on n'a qu'à signaler "0" et demander zénith 2-6770 à la téléphoniste, puisque c'est un service sans frais d'appel.

**Château-Richer reçoit \$50,000 en subvention**

par Gérald OUELLET

La commission municipale des loisirs de la municipalité de Château-Richer reçoit cette année \$50.000 du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, pour l'implantation d'ouvrages permettant une participation de tous les citoyens aux activités de loisirs de cette municipalité de la Côte-de-Beaupré.

En effet, M. Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, a autorisé le versement d'une subvention Québec-PAT de \$49.192 à la commission municipale des loisirs de Château-Richer.

Il s'agit d'un projet qui relève du programme d'aide au travail (PAT) du ministère et de l'opération solidarité économique (OSE). Quatre personnes dont trois bénéficiaires d'aide sociale

verront durant une période de 52 semaines à construire ou implanter des ouvrages permettant une participation de tous les citoyens de Château-Richer aux activités de loisirs telles que des pistes de ski de fond, des terrains de croquet et de pétanque de même que des travaux généraux d'amélioration.

On sait que grâce aux projets Québec-PAT, des assistés sociaux obtiennent de l'emploi durant plusieurs semaines. Une telle mesure a été prise afin de favoriser la réinsertion de ceux-ci sur le marché du travail tout en leur faisant accomplir une réalisation d'utilité publique.

**CORRECTIONS**  
Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre annonce parue hier en page D-10 de ce journal.  
Vous auriez dû lire:  
**CHIFFONS RÉUTILISABLES** \$1 19  
Etiquette blanche Paq. de 10 (au lieu de 99¢)  
De plus,  
**LE BEURRE D'ARACHIDES** \$1 99  
Etiquette blanche Pot de 1 kg à n'est pas disponible

**Dominion**

**LENTILLES CORNEENNES**

SOUPLES HYDROPHILES ULTRA-MINCES \$250<sup>00</sup>

Yves R. Girard

OPTICIEN D'ORDONNANCES  
1307, CH. STE-FOY  
681-3578

**Syndicat**  
PLACE FLEUR DE LYS  
522-1370

Place Québec 524-5263 Place Bonaventure 875-2013 6818, rue St-Hubert 273-2851 St-Bruno 653-9422

**ARMAND BOUDRIAS**

**Offre spéciale**

Armand Boudrias vous invite à bénéficier de sa vente de complets sur mesure à partir de \$248.00. Choix de nouveaux tissus de haute qualité pour le printemps et l'été

Vestons sport: \$188.00

**Wedgwood**

Des économies exceptionnelles vous sont offertes sur le modèle Kutani Crane et sur huit autres motifs Wedgwood

**25% DE RABAIS SUR LES SERVICES TRADITIONNELS**

Si vous cherchez un modèle Wedgwood traditionnel en fine porcelaine d'os, voici l'occasion rêvée d'acheter une magnifique vaisselle à prix réduit. Pour une durée limitée vous pouvez économiser 25% sur les couverts 5-pièces seulement, dans les motifs suivants: le captivant Kutani Crane (ci-dessus), California, Agincourt Green, Agincourt Ivory, Hathaway Rose, Carlyn (modèle Swallow, Ulander Black and Charnwood. Une belle qualité, des modèles charmants et des prix records... c'est plus que jamais le moment d'acheter Wedgwood!

S.V.P., allouez un délai pour la livraison.  
A nos magasins du  
16, Côte de la Fabrique, de Place Ste-Foy et Chicoutimi

**BIRKS**  
JOAILLIERS

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

## Attendre d'avoir le permis avant de produire son bois

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud désire aviser les producteurs de bois de ne produire aucun bois à pâte sans détenir un permis du syndicat leur permettant d'en mettre en marché.

Une telle mise en garde a été adressée aux producteurs de bois de Québec-Sud, a confirmé, hier, au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud.

Le fait de remplir une formule de contingent pour réserver un nombre de cordes, souligne le communiqué, "ne garantit pas au producteur qu'il aura un permis".

Il en résulte, a-t-on appris, que le producteur doit d'abord adresser une demande au syndicat et attendre la réponse avant de produire son bois.

On va jusqu'à avertir le producteur "que celui qui produit avant de recevoir son permis risque d'avoir

un permis trop bas pour livrer tout son bois en 1980 ou s'il est trop en retard pour faire sa demande, il risque de ne pas avoir de permis si la banque de contingents est épuisée".

"En conséquence, souligne notre interlocuteur, le syndicat invite les producteurs à être prudents dans leur production pour ne pas avoir des surprises désagréables, car tout ce qui sera produit en surplus des permis accordés ne pourra être livré avant 1981."

### Règlement approuvé

On a aussi appris que la Régie des marchés agricoles avait approuvé un règlement d'agence de vente et de vente en commun, tel que soumis par le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, qui fait que, depuis le 1er janvier dernier, tous les producteurs reçoivent un prix identique pour du bois de même qualité et de même catégorie.

De plus, le paiement pour la vente du bois leur est effectué non plus par les agents actuels, mais directement par le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud.

"Il en résulte d'une telle politique, a ajouté notre informateur, que tous les producteurs de bois seront payés dans les mêmes délais et seront assurés de recevoir toute ristourne ou rétroactif, ce qui n'était pas le cas auparavant."

"De plus, a-t-il dit, les agents deviendront des transporteurs à contrat pour le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud."

Quant au prix payé aux producteurs, les dernières négociations avec les compagnies papetières ont rapporté en moyenne aux producteurs de bois de Québec-Sud une augmentation de \$5 la corde pour le sapin et l'épinette, puis environ \$3 la corde pour les feuillus.

## Entre Saint-Georges et Saint-Côme

# Hydro installera une ligne de 120,000 volts pour 1981

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Hydro-Québec a entrepris des travaux d'arpentage et de relevés techniques entre les municipalités de Saint-Georges et Saint-Côme en vue d'y installer une nouvelle ligne de transport d'énergie à 120,000 volts, d'ici l'automne 1981.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, un porte-parole d'Hydro-Québec, du bureau de Saint-Joseph de Beauce, affirma que "ces travaux se limiteront pour l'instant à effectuer des relevés dans le canton Linière et la paroisse de Saint-Georges".

"Par ces relevés, a-t-il dit, les représentants d'Hydro-Québec seront en mesure de rencontrer ultérieurement les propriétaires de terrains sur ce territoire, afin d'acquiescer les droits de passage nécessaires."

Actuellement, a-t-on appris, le transport d'énergie pour ce secteur de Saint-Georges et de Saint-Côme, est effectué à partir de Beauceville par un réseau de 69,000 volts qui ne suffira plus à la tâche au cours des prochaines années.

En effet, fit remarquer notre informateur, "car la croissance du secteur industriel, l'urbanisation de plusieurs municipalités et la modernisation des fermes font que la demande d'électricité augmente sensiblement".

Selon les renseignements obtenus, "ce réseau de 69,000 volts sur poteaux de bois devra être démantelé pour faire place à un réseau plus puissant et mieux adapté à la conjoncture actuelle.

Pour y arriver, différentes études visant à implanter cette nouvelle ligne de transport d'énergie à l'intérieur d'un corridor comportant le moins d'impact possible sur l'environnement, compatible avec

les exigences techniques et économiques d'un tel projet ont été faites par Hydro-Québec.

Il apparaît que ces études ont permis à Hydro-Québec de dégager différents aspects du territoire comme son milieu biophysique, l'utilisation des sols, les réseaux de communication, les zones de récréation, les zones urbaines, afin de tenir compte de ces éléments dans le choix d'un tracé.

Dans la sélection finale d'un tracé comme celui entre Saint-Georges et Saint-Côme, a ajouté notre informateur, il a fallu que différents critères entrent en jeu, soit d'éviter le plus possible les érablières, de favoriser le tracé le plus court et qui affecte le moins de propriétés, d'éviter les zones récréatives et touristiques, d'utiliser les corridors existants, puis d'éviter le morcellement cadastral et la zone de forte productivité agricole.

# norman

## Whisper

vous offre du 30 janv. au 9 février

# 15% DE REDUCTION

sur les bas, bas-culottes, bas et culottes d'une pièce, et bas aux genoux

## profitez-en!

bas-culotte ultra-fin, pied sandale, P,M,G, rég.: 1.99

spécial 1.70



bas-culotte, tout diaphane, pied sandale, une seule taille. rég.: 1.19 spécial 1.02



bas-culotte, tout diaphane, pointes renforcées, une seule taille. rég.: 1.19 spécial 1.02



bas-culotte de soutien, pied sandale, P,M,L, XL. rég.: 2.29 spécial 1.95



bas et culotte d'une pièce, pointes renforcées, P,M,G,TG. rég.: 1.89 spécial 1.61

ces modèles sont disponibles à notre rayon de la lingerie  
Dites: portez à mon compte

• mall st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •



Plusieurs services sont offerts à l'aéroport de Saint-Frédéric.

## L'aéroport de Saint-Frédéric offre à l'année longue des cours de pilotage

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'aéroport de Saint-Frédéric de Beauce, propriété de la compagnie Grondin Transport Inc., à proximité de la route 112 entre les municipalités de Saint-Frédéric et de Vallée-Jonction, a maintenant son école de pilotage à l'année longue et prévoit un service de transport multimo-

de pour le printemps prochain.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, M. Clermont Grondin, président de Grondin Transport Inc., en ajoutant que "les nouveaux cours théoriques pour l'obtention d'une licence privée de pilotage, d'une durée de trois mois, débiteront le 5 février prochain".

Aussi, à l'école de pilotage de l'aéroport de Saint-Frédéric, dont l'instructeur-chef est Michel Bouchard, autrefois de Montréal, on offre des cours privés, professionnels, d'instructeurs et de vol de nuit.

L'aéroport de Saint-Frédéric, étant une école reconnue, a remarqué Michel Bouchard, "le coût d'un cours d'une session de trois mois,

au montant d'environ \$1,800, est entièrement déductible d'impôt".

Michel Bouchard note également qu'"à l'école de pilotage de l'aéroport de Saint-Frédéric, on passe des examens en vol privé et professionnel sur place, puis il y a possibilité d'ouvrir une école "satellite" à Saint-Georges de Beauce ou Thetford Mines, selon la demande d'ici juin prochain".

### Autres services

En tant que dépositaire des avions CESSNA, l'aéroport de Saint-Frédéric offre le service de vente et location d'avions, d'entretien et de pièces, puisqu'il y a sur place un mécanicien licencié.

Aussi, il y a un vaste hangar pour l'entreposage d'avions privés au mois ou à l'année, un vaste terrain de stationnement, un service de location d'automobiles pour les visiteurs venant de l'extérieur, un restaurant avec bar

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-FOY  
DISTRICT DE QUÉBEC  
No R0-0010-79

COUR MUNICIPALE  
LA CITE DE SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN,  
demanderesse,  
- vs -  
REAL GENDRON, (de domicile inconnu)

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est enjoint au défendeur, Réal Gendron, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette cour, au 1000 Route de l'Église à Sainte-Foy, de comparaître dans un délai de 30 jours.

Carmen B. LeMay, greffier  
Marie-José C. Bélanger, avocat  
Procureur de la demanderesse

et un service de communication air-sol.

Investissements  
Jusqu'à maintenant, l'aéroport de Saint-Frédéric de Beauce a nécessité des investissements d'au-delà de \$600,000 et cela sans aucune aide gouvernementale, pour la mise en place d'une piste en asphalte éclairée et licenciée, de 2,800 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, et qui au printemps prochain sera de 4,300 pieds de longueur.

Aussi, dès le printemps prochain on procédera à l'aménagement de nouveaux hangars pour satisfaire la demande sans cesse croissante pour l'entreposage d'avions privés.

Pour démontrer l'importance de ce centre aéronautique dans la Beauce, il y a sur place à l'aéroport de Saint-Frédéric, 18 avions privés dont six sont la propriété de Grondin Transport Inc., et chaque semaine, cet aéroport est utilisé par plus de 50 petits avions venant de toutes les régions du Québec.

Ce qu'on déplore, souligne M. Clermont Grondin, "c'est qu'on a essayé par tous les moyens d'obtenir de l'aide gouvernementale pour l'aménagement de notre piste d'atterrissage en asphalte, comme ce fut le cas dans bien d'autres endroits, mais étant la propriété de la compagnie Grondin Transport Inc., il nous fut impossible d'en obtenir".

Prenez avis que Alphonsine LeBlanc professeur, 428, 45e Rue est, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Francine LeBlanc.  
Francine LeBlanc.

## SI VOUS AIMEZ LES VEDETTES....



- Le journal des vedettes
- Le monde de la télévision
- Le monde du cinéma
- Le monde du rock
- Les grands disparus

# 336 pages pour seulement \$3.00

EN VENTE DANS PLUS DE 10,000 KIOSQUES À TRAVERS LA PROVINCE

Postez votre cheque ou mandat de poste à:  
Telesoi Inc. (Section Publications Eclair)  
Case Postale 1050, Succursale Anjou  
Montréal, (Qué.) H1K 3H2

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Comté \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Je désire recevoir exemplaire(s) de l'Almanach des Vedettes 1980 au prix de \$3.00 chacun.  
Cronus le somme de \$ \_\_\_\_\_  
 Payable sur livraison

### ENCAN

Fermeture d'usine le samedi 2 février 1980.  
LES BOIS CLEMENT INC., 3480, Notre-Dame, Pointe-du-Lac (route 138 à 7 milles de Trois-Rivières), Cie en sous-traitance industrielle de boîtes d'expédition, bases de lits, squelette de meubles, etc.

A vendre: machinerie très bonne condition, 1 délinqueur, 2 radiales, 3 scies variétés, 1 machine multiple, 3 sableuses, 4 perceuses, 1 rippeur, 2 jointeurs, 1 raboteur 24", 3 convoyeurs motorisés, 1 boîtier, 1 presse, 1 tour, 1 compresseur, 1 système électrique 400 amp., 1 lift extérieur 1,500 lb, 1 bouilloire, 36 étagères métalliques, petits outils et équipement de bureau.

Ouvert aux visiteurs les 31 janvier et 1er février 1980, de 9h00 à 21h00.  
Pour informations: (819) 377-2836

**en bref**

**Aide aux employés de CHNC**

MONTREAL — 14 syndicats regroupant la presque totalité des travailleurs des communications et de l'information au Saguenay-Lac-Saint-Jean viennent de donner leur appui aux employés de la station radiophonique gaspésienne CHNC New Carlisle en lock-out depuis la mi-décembre. Réunis à Chicoutimi en session extraordinaire, ils ont assuré le représentant des neuf travailleurs touchés par le conflit de leur soutien par deux mesures concrètes: le versement hebdomadaire d'une somme de \$300 qui s'ajoute aux prestations qu'ils reçoivent de leur fonds de grève régulier et à l'aide financière de leurs camarades syndiqués de la FNC; la diffusion à compter de la semaine prochaine des noms de tous les employés considérés comme scabs à travers leur région fortement syndiquée. Les employés de la station radiophonique, tout comme leurs confrères du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont affiliés à la même organisation soit la Fédération nationale des communications (CSN) qui regroupe la grande majorité des travailleurs de la radio et des journaux au Québec.

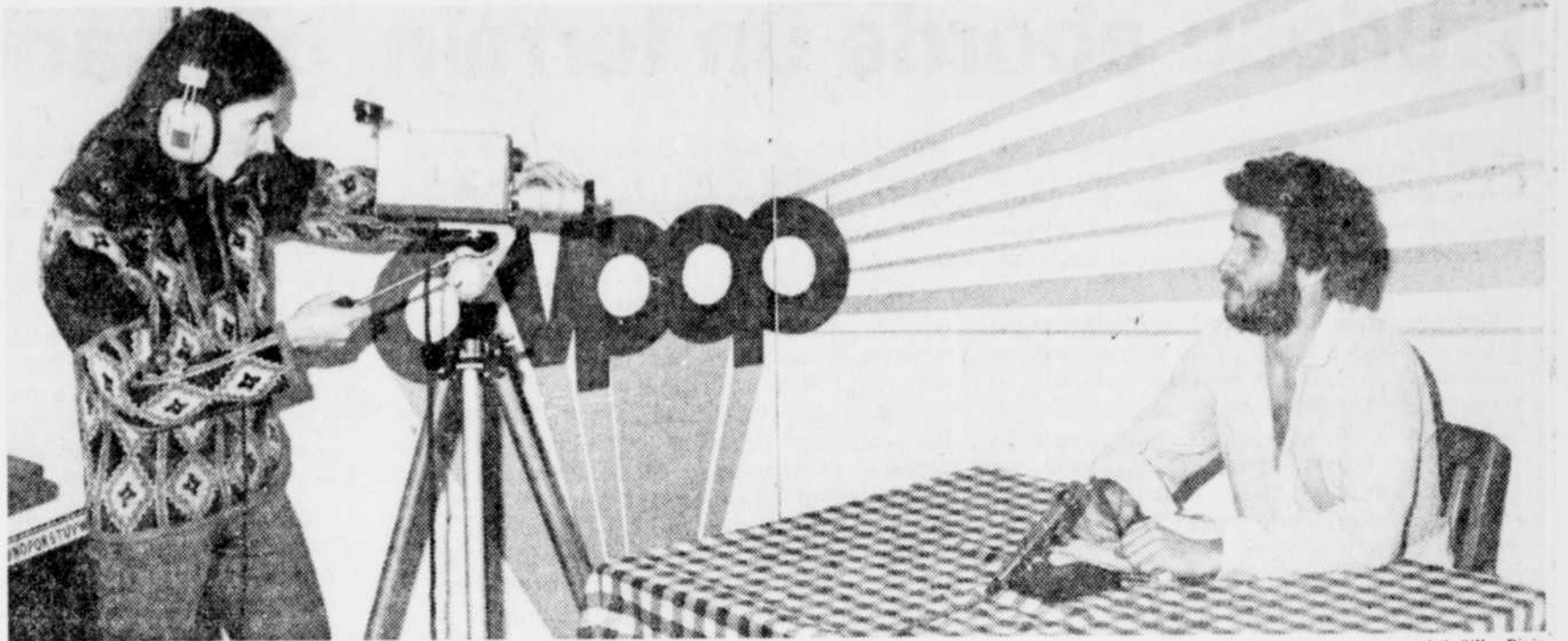
**Expo "Surprises en réserve"**

GASPE — En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspé présente, du 31 janvier au 9 mars, l'exposition "Surprises en réserve". On pourra y voir une sélection de pièces inédites et d'acquisitions récentes tirées de la collection permanente du musée. Outre des objets et documents témoignant de la culture traditionnelle gaspésienne, une collection de peintures de scènes gaspésiennes sera exposée.



Tableau de Nancy Malenfant

Pour la page couverture de son horaire d'hiver, Québecair a choisi un tableau de coton réalisé par Nancy Malenfant, intitulé: "Samedi après-midi à la patinoire du coin". Nancy Malenfant a 26 ans et étudie actuellement l'histoire de l'art à l'université de Montréal. Un de ses tableaux a été offert à la reine Fabiola de Belgique, alors que le Manoir Richelieu a fait l'acquisition de plusieurs autres. Depuis 1978, Québecair utilise toujours la page couverture de ses horaires pour mettre en valeur l'oeuvre d'un artiste de chez nous.



Denis Guay, à la caméra, et son collègue Roger Turgeon préparent une émission.

**L'avenir de la télé communautaire est menacé sur la rive sud de Québec**

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud craint sérieusement pour son avenir. Fort de l'appui d'une soixantaine d'organismes du milieu, ce groupe oeuvrant dans les communications communautaires insiste actuellement pour que le ministre québécois des Communications ne lui coupe les vivres.

"Nous sommes bien conscients que les organismes communautaires de communication, utilisateurs du vidéo sur câble, ne peuvent plus servir de cheval de bataille dans le rapatriement de la juridiction sur la câblodistribution. Ce n'est pas une raison suffisante pour les laisser tomber." Voilà ce que vient d'écrire Johanne Fournier au nom du Centre vidéo populaire dans une missive adressée à M. Pierre-A. Deschênes, sous-ministre aux Communications.

La lettre demande en effet une révision du dossier au ministère des Communications qui a décidé dernièrement de cesser toute aide financière, qu'il accordait pourtant depuis quatre ans au Centre vidéo populaire de la Rive-Sud dans le cadre du programme d'aide aux média communautaires.

"Nous considérons que les raisons qui ont été invoquées pour cette décision sont en grande partie injustifiées. Le Centre vidéo populaire a toujours fait plus que sa part à l'intérieur d'organismes consultatifs comme le Regroupement des organismes communautaires de communication (ROCC) et le Regroupement des groupes de vidéo-intervention. Nous nous sommes implantés à divers paliers de notre communauté au cours des années. Nous avons essayé de contribuer au développement culturel et de favoriser l'analyse des enjeux collectifs."

"Nous sommes bien conscients que la télévision communautaire ne fait plus partie des priorités en terme de média communautaire au sein du MCQ, pas plus que les groupes d'intervention vidéo d'ailleurs. Nous savons aussi que vos priorités vont aux "mé-

dia de masse" et aux régions défavorisées en quantité de média."

"Ce n'est pas parce que nous sommes en milieu urbain et que nous utilisons différents moyens pour favoriser l'expression des citoyens de notre communauté que nous devons être pénalisés. Nous préférons présenter à nos concitoyens des émissions bien faites nécessitant recherche et montage. La volonté de notre assemblée générale va dans ce sens et préfère la qualité d'émissions présentées à la quantité d'heures de diffusion."

Ces commentaires du Centre vidéo populaire de la Rive-Sud sont aussi parvenus, au début de cette semaine, aux ministres Denis Vaugeois et Jean Garon, ce dernier étant le député du comté.

**Reproches et réponses**

Le ministère, qui octroyait l'an dernier une subvention de \$31.180 au Centre vidéo populaire, reproche à ce dernier principalement ce qui suit:

- 1 — un territoire de diffusion trop grand, c'est-à-dire s'étendant de Bernières à Lauzon;
- 2 — Une production d'émissions qui traite surtout des événements locaux de Lévis et qui ne facilite pas assez "l'analyse des enjeux collectifs et le développement culturel" du milieu;
- 3 — Un nombre insuffisant d'heures de diffusion.

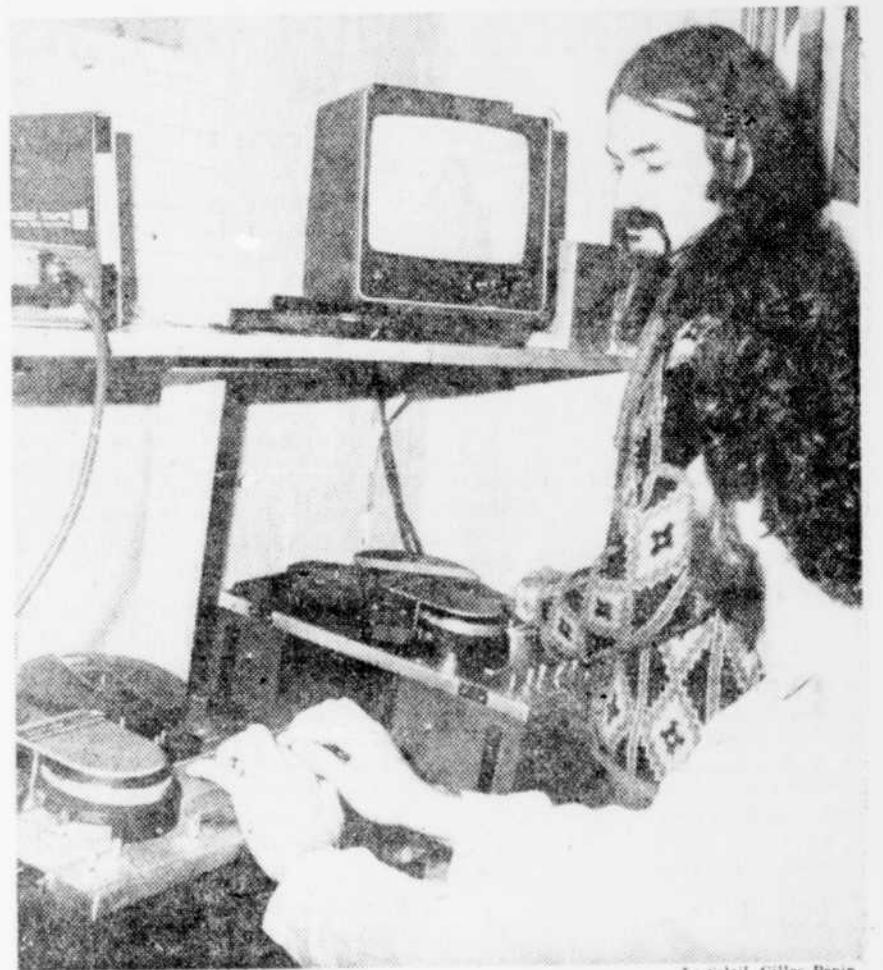
Voici ce que répond le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud:

- 1 — "Nous travaillons principalement à Lévis, Lauzon et Saint-David, mais nous ne pouvons pas reprocher aux citoyens des autres municipalités de regarder nos émissions et, si le besoin se fait sentir, de collaborer avec nous; pourquoi refuserions-nous?"
- 2 — "On se demande comment le jury a fait pour arriver à une telle conclusion, étant donné qu'il n'a vi-

sionné aucune émission et n'a pris connaissance que des titres de notre programmation. D'autre part, nous trouvons que des dossiers comme la gare de Lévis, la série sur les handicapés, les conflits syndicaux, les femmes, l'histoire, la fête des oiseaux, etc... sont des thèmes privilégiés pour collaborer à ces objectifs (on peut aussi

mentionner les dossiers en cours sur la Pointe La Martinière et la fusion municipale);

3 — "Pour augmenter nos heures de diffusion, il faut avoir plus de moyens. D'autre part, nous préférons augmenter la qualité de nos émissions, faire du montage, accompagner les émissions d'un travail d'animation, au lieu de présenter n'importe quoi."



"Nous préférons la qualité et le montage plutôt que de présenter n'importe quoi."

**CORRECTIONS**  
Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre annonce parue hier en page D-10 de ce journal.  
Vous auriez dû lire:  
**CHIFFONS RÉUTILISABLES** \$1 19  
Etiquette blanche Paq. de 10 (au lieu de 99¢)  
De plus, **LE BEURRE D'ARACHIDES** \$1 99  
Etiquette blanche Pot de 1 kg à n'est pas disponible

**Dominion**

**LENTILLES CORNEENNES**

SOUPLES HYDROPHILES ULTRA-MINCES \$250<sup>00</sup>

*Yves R. Girard*

OPTICIEN D'ORDONNANCES  
1307, CH. STE-FOY  
681-3578

**Syndicat**  
PLACE FLEUR DE LYS  
522-1370

Place Québec 524-5263 Place Bonaventure 875-2013 6818 rue St-Hubert 273-2851 St-Bruno 653-9422

**ARMAND BOUDRIAS**

**Offre spéciale**

Armand Boudrias vous invite à bénéficier de sa vente de complets sur mesure à partir de \$248.00. Choix de nouveaux tissus de haute qualité pour le printemps et l'été

Vestons sport: \$188.00

**Wedgwood**

Des économies exceptionnelles vous sont offertes sur le modèle Kutani Crane et sur huit autres motifs Wedgwood

**25% DE RABAIS SUR LES SERVICES TRADITIONNELS**

Si vous cherchez un modèle Wedgwood traditionnel en fine porcelaine d'os, voici l'occasion rêvée d'acheter une magnifique vaisselle à prix réduit. Pour une durée limitée vous pouvez économiser 25% sur les couverts 5-pièces seulement, dans les motifs suivants: le captivant Kutani Crane (ci-dessus), California, Agincourt Green, Agincourt Ivory, Hathaway Rose, Carlyn (modifiée), Swallow, Ulander Black and Charnwood. Une belle qualité, des modèles charmants et des prix records... c'est plus que jamais le moment d'acheter Wedgwood!

S.V.P., allouez un délai pour la livraison.  
A nos magasins du  
16, Côte de la Fabrique, de Place Ste-Foy et Chicoutimi

**BIRKS JOAILLIERS**

R-1 RII



Pierre Elliott Trudeau ne perd pas ses habitudes quotidiennes en campagne électorale. Ainsi, hier, il a fait sa baignade habituelle dans la piscine de son hôtel à Sherbrooke.

## Chahuté, Trudeau gronde; acclamé, il devient terne



**léonce gaudreault avec TRUDEAU**

ASCOT-CORNER, Estrie — Le "p'tit gars du Québec" est revenu faire une visite dans sa province natale. Depuis le début de ses pérégrinations électorales à travers le pays, c'est la deuxième fois qu'il s'arrête au Québec. Il ne prévoit qu'une troisième visite, le 11 février, à Québec, dans cette province qui lui a donné 67 députés, le 22

mai, et qui s'apprête à faire un petit effort supplémentaire. Marc Lalonde et André Ouellet souhaitent même atteindre le score parfait de 75.

C'est dans ce Québec tout rouge que M. Trudeau est arrivé hier soir pour y passer la journée d'aujourd'hui, avant de repartir pour Toronto ce soir, là où le prochain gouvernement se fera. C'est un accueil délirant, très partisan, que lui ont offert les électeurs de la région de Sherbrooke, tant à l'aéroport qu'à Ascot-Corner, dans la salle de danse "Au Grand Air", où quelque 1.000 militants s'étaient entassés.

Quel contraste avec la réception plutôt houleuse des étudiants de l'université de Saint-Jean, à Terre-Neuve, quelques heures plus tôt, où M. Trudeau a été forcé de se commettre — le mot n'est pas trop fort — sur la propriété des droits miniers sous-marins.

**Le triomphe**  
D'abord, l'accueil d'hier soir. Triomphal! Pas un chahut, pas une note discordante. Déjà, à l'aéroport, le comité d'accueil tranchait par son

(Suite à la page A2, 4e col.)

## les élections du 18 février

**La farce des Rhinos a-t-elle trop duré?** page B-3

**L'équipe derrière le chef Joe Clark** page B-3

### sommaire

Annonces classées	D-2 à D-12
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-13
Carrières et professions	B-11
Consommation	C-11
Décès	D-15
Economie-finace	B-8 à B-11
Feuilleton	D-3
Horoscope	D-11
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-10, D-1 à D-15
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	B-4
Page documentaire	A-7
Patron	D-4
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-6 et D-13

### météo

Ensoleillé avec passages nuageux, vent modéré. Max. moins 12. Demain, beau et froid. détails en page D-2

## Gratitude des Américains

# "Thanks Canada, merci beaucoup"

(D'après PC, UPI, NYTNS, AFP) — "Thanks Canada", "Merci beaucoup". Ces quatre mots, respectant le caractère bilingue du Canada, ont été affichés en lettres géantes, hier, à l'extérieur d'un bâtiment faisant face à l'ambassade canadienne à Washington.

Il s'agit là d'une des nombreuses manifestations de la gratitude des Américains devant le rôle que le Canada a joué dans le départ de l'Iran de six diplomates américains réfugiés à l'ambassade canadienne.

A midi, hier, l'ambassade canadienne à Washington avait reçu pas

autres textes et photos en page C-11

moins de 700 appels téléphoniques d'Américains qui désiraient exprimer leurs remerciements.

Un Américain du New Jersey, M. Less Newhall, a pris la peine de téléphoner à la salle de rédaction du SOLEIL, hier, pour dire merci au Canada d'avoir permis à six Américains de quitter l'Iran.

A l'ambassade canadienne à Washington, certains demandaient l'adresse du premier ministre Joe Clark afin de pouvoir communiquer personnellement avec lui. D'autres désiraient savoir où il fallait s'adresser pour acheter un drapeau canadien.

(Suite à la page A2, 2e col.)

### jeudi

#### Les Nordiques baissent d'un autre rang

page C-1

#### L'Europe de l'Est et la guerre froide

Les Européens de l'Est craignent que la nouvelle guerre froide ne les rejette complètement sous la tutelle soviétique.

page D-1

#### 10 morts dans une inondation au Mexique

Au moins dix personnes ont perdu la vie quand la rivière Tijuana a débordé, hier, au Mexique.

page A-3

#### Editorial

Marcel Pépin examine la position des libéraux dans le débat qui prend de l'ampleur sur la politique étrangère du Canada.

page A-6

#### L'opposition ça marque...

Sans doute par déformation professionnelle — douze ans d'opposition ça marque son homme — le candidat conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a invité les Québécois, hier soir, à "se débarrasser de ce gouvernement qui vous a fait souffrir". M. LaSalle s'est senti obligé d'ajouter devant une assemblée tenue sur place qu'il ne s'agit pas de l'actuel gouvernement conservateur, mais bien de l'ancienne administration libérale. M. LaSalle parlait lors du lancement officiel de la campagne du candidat de Sainte-Marie, André Payette, présenté par son prédécesseur dans cette circonscription, M. Georges Valade, qui, lui, avait commis la première bourde de la soirée. M. Valade avait promis d'être bref, mais il a parlé longuement, ajoutant que "les promesses de politiciens, on ne tient jamais ça". Pour ne pas être en reste, M. Payette a défendu la hausse projetée de \$0.18 sur le pétrole, en établissant une comparaison entre les prix d'un gallon de pétrole (\$1.05), de parfum (\$70,887) et de sirop d'érable (\$30).



Jean Murray de Montréal, une employée de l'ambassade canadienne à Washington, pouvait voir hier de la fenêtre de son bureau le message "Thanks Canada" écrit dans les vitres d'un édifice de l'autre côté de la rue.

### Enseignants

# Déblocage prévu au plan de la tâche

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont entrepris à compter de 23h, hier, une importante séance de négociations qui, croit-on, pourrait aboutir à une entente de principe sur plusieurs aspects de la tâche, l'un des points majeurs de conflit dans l'actuelle ronde de pourparlers.

Ce coup de théâtre résulte de multiples conversations qu'ont tenues, tout au long de la journée d'hier, les principaux intervenants au dossier, soit le porte-parole pour le compte du gouvernement, Me Lucien Bouchard, et le chef négociateur de la CEQ, M. André Therrien.

La veille même, à l'occasion d'une conférence de presse, l'équipe syndicale s'était dit extrêmement déçue des propositions que l'Etat venait de lui formuler sur ce sujet qualifiant même celles-ci de "chiures de mouches", de "bineries" et de "simples corrections de textes".

"Il fallait secouer le pommier pour faire tomber les pommes", a soutenu M. André Mathieu, dans sa tentative d'explication du changement brusque de l'attitude des intervenants syndicaux dans le dossier.

Ceux-ci, dans un nouvel entretien avec les journalistes, se sont montrés mielleux et osaient même prédire, avant la rencontre de 23h, la possibilité d'une entente sur certains aspects de la tâche.

Les 70.000 professeurs en grève, dont 6.000 sont sous la bannière de la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT), sont maintenant en grève depuis quatre jours. Quotidiennement, ils perdent 1/200e de leur rémunération et ils ne peuvent compter en récupérer une partie puisqu'ils ne bénéficient d'aucun fonds de grève. Avec la semaine qui s'achève, ils auront perdu 1/40e de leur traitement annuel de \$20.000 environ.

Un porte-parole du comité patronal de négociations a cependant précisé au SOLEIL, la nuit dernière, qu'il ne s'attendait pas à un règlement complet du dossier "à moins d'un miracle".

#### "Point par point"

Tout au long de la journée d'hier, dans des entretiens formels et informels, les parties ont échangé sur des

questions comme l'intégration de l'enseignement inadéquat à l'enseignement régulier, l'éducation des adultes, la surveillance au niveau élémentaire et l'organisation d'activités au niveau secondaire.

Sur ces deux aspects, le leader de l'équipe patronale de négociations, Me Bouchard, s'est montré très volubile à l'égard des journalistes: "Nous pensons qu'il appartient aux enseignants d'exercer une certaine surveillance sur les enfants dont ils ont la charge au niveau élémentaire. Nous croyons aussi que, dans ces immenses polyvalentes, ils doivent s'occuper des enfants après l'heure du dîner en attendant que les cours reprennent, soit en leur présentant des films, soit en organisant des discussions. Nous sommes

même prêts à comptabiliser dans leur charge de travail ce genre d'activités tout en respectant leur période de repas."

Qualifiées de fécondes par le chef négociateur gouvernemental, les discussions qui ont précédé la séance de négociation amorcée la nuit dernière ont été jugées "positives" par son vis-à-vis syndical, M. André Therrien.

"Nous sommes encore loin d'un règlement global", a spécifié le conseiller syndical mais "les questions que nous avons abordées aujourd'hui (la tâche et l'éducation aux adultes) nous ont permis de nous expliquer davantage."

C'est en reprenant le dossier de (Suite à la page A2, 3e col.)

## Un bon projet de Colisée (Dr Schnobrich)

par Denis ANGERS

"Je conclus que la méthode suggérée, c'est-à-dire le percement de trous dans la toiture à voile mince, s'avère être une saine solution technique au problème de l'agrandissement du Colisée de Québec."

Telle est l'opinion du docteur W.C. Schnobrich, le deuxième spécialiste américain à se prononcer, en deux jours, sur la validité du concept d'agrandissement proposé par la firme Beaulieu, Poulin et Robitaille, un concept que s'apprête à relancer l'administration Pelletier.

Cette conclusion de M. Schnobrich, de Chicago, est renfermée dans un rapport confidentiel de six pages dont LE SOLEIL a obtenu copie exclusive, hier.

Ce document, pierre d'assise de la défense du projet BPR, repose

sur une analyse d'éléments finis menée en collaboration par MM. Schnobrich et E. Chen à la demande même des ingénieurs de la firme Beaulieu, Poulin et Robitaille, analyse dont les conclusions ont été transmises au groupe Lavalin chargé d'étudier la solidité du toit de l'amphithéâtre tel que modifié par le percement de vomitoires à sa base.

A la lumière des résultats de quelque 700 équations et simulations réalisées à l'université de l'Illinois, sur un programme informatisé appelé "Finite", M. Schnobrich affirme que "la coquille actuelle du toit ne devrait subir aucun dommage à cause de la méthode proposée par le groupe BPR, méthode qui implique le percement d'ouvertures à sa partie inférieure afin d'y aménager des passages pour les spectateurs".

Pour étayer son affirmation, le (Suite à la page A2, 4e col.)

**La Quotidienne**  
Tirage de mercredi  
**1-3-6**

**LE SOLEIL**

**SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)**  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 12h00

**RENSEIGNEMENTS REDACTION**  
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

**le mot du jour**

**Un déséquilibre**

M. Léon Lambert, de Bernières, est tout étonné de voir les mots "hausse" et "inflation" se côtoyer dans un titre. Il fallait parler de la progression, de l'accélération, de l'aggravation... de l'inflation.

Pierre BELLEAU

**Vallée-Jonction L'eau est imbuvable**

VALLEE-JONCTION (PC) — Même bouillie, l'eau de l'aqueduc municipal de Vallée-Jonction est imbuvable. Après en avoir analysé des échantillons, les inspecteurs des services de l'environnement lui ont trouvé une concentration d'azote ammoniacal dix fois supérieure à la norme.

Cet azote prend sa source dans le purin déversé par les éleveurs de porcs dans le cours d'eau qui approvisionne Vallée-Jonction.

Une pétition circule pour amener les édiles à prendre des mesures judiciaires à l'endroit des éleveurs.

**"Thanks Canada..."**

(Suite de la première page)

Il y a aussi eu d'innombrables télégrammes. L'un, en provenance de Philadelphie, disait: "Merci Canada pour avoir été là au moment où nous avions besoin d'un ami."

"Merci. Que Dieu bénisse le Canada", formulait un autre télégramme, de Detroit celui-là.

A New York, la réaction a été la même au consulat canadien.

Quant à l'histoire elle-même de la fuite des diplomates américains, elle a fait entre autres la manchette du "Washington Post" et du "Washington Star".

Joignant leurs voix à celles de l'administration Carter et de centaines d'autres Américains, les membres de la commission des Affaires étrangères du Sénat ont approuvé à l'unanimité une résolution félicitant "au nom de tous les Américains, le gouvernement canadien pour les mesures prises afin de protéger ces citoyens des Etats-Unis".

La résolution rend un hommage particulier au "courage" de M. Kenneth Taylor, ambassadeur du Canada en Iran.

**Lueur d'espoir**

Le président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. Frank Church, s'est déclaré optimiste hier soir quant à la libération des otages de l'ambassade de Téhéran.

"J'ai l'impression que peut-être il y a de nouvelles voies qui s'ouvrent pour la libération des otages", a-t-il dit peu après avoir été informé des derniers développements au département d'Etat.

Pressé de questions, le sénateur s'est borné à déclarer: "Je vous en ai déjà trop dit."

**En Iran**

Les quotidiens de Téhéran ont aussi publié en première page le récit du rôle de l'ambassade canadienne dans la fuite des Américains.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a réitéré sa menace à l'effet que les gestes posés par le Canada allaient empirer le sort des otages encore détenus par des étudiants islamiques à l'ambassade américaine à Téhéran. Le ministre iranien a accordé une entrevue téléphonique à la radio anglaise de Radio-Canada pour l'émission "As It Happens".

Un porte-parole des étudiants islamiques a déclaré hier que la fuite des Américains organisée par l'ambassade du Canada ne les concernait pas. Ils ont plutôt rejeté le blâme sur le ministre Ghotbzadeh.

**De retour au pays**

Par ailleurs, les six diplomates

américains sont rentrés au pays, hier, après un bref séjour en Allemagne de l'Ouest. Ils sont arrivés en soirée à la base aérienne de Dover dans le Delaware à bord d'un avion militaire américain. Un officier des forces aériennes a précisé que les six diplomates passeraient la nuit à la base et rencontreraient leurs familles aujourd'hui. Ils partiront pour Washington où il est possible qu'ils rencontrent le président Carter.

Un des membres du personnel canadien attaché à l'ambassade de Téhéran est arrivé à l'aéroport de Dorval hier, où il a été accueilli par ses proches. Le sergent Robert Gauthier, responsable de la sécurité à l'ambassade canadienne, a déclaré qu'il n'avait jamais senti sa vie en danger à Téhéran mais qu'il était bien content de revenir au pays. Il a ajouté qu'il n'a rien su de l'histoire des Américains cachés à l'ambassade avant de la lire dans les journaux.

**Déblocage prévu...**

(Suite de la première page)

négociations "point par point" que le déblocage a survenu.

**Nouveaux grévistes**

Malgré tout, la CEQ n'entend pas diminuer la pression. Un millier de professionnels non enseignants s'ajoutent aujourd'hui sur les piquets de grève des enseignants.

Tous doivent organiser une série de manifestations devant certains bureaux du ministère de l'Education, notamment à Montréal, Rimouski, Hull, Trois-Rivières, Jonquière et Noranda.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) qui, en passant, signe aujourd'hui sa convention collective de travail, a recommandé à ses membres "de se rapporter comme d'habitude à leurs lieux de travail et à leurs supérieurs immédiats advenant le cas où une ligne de piquetage serait établie par les membres de la CEQ."

"Il appartient à chacun des membres du syndicat d'agir selon sa conscience, a précisé le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, "tout en rappelant" qu'il se doit d'agir dans le meilleur intérêt de tous, en n'oubliant pas d'adopter un comportement syndical."

En ce qui a trait aux autres dossiers de négociations, notons que les sujets moins prioritaires de pourparlers sont réglés en ce qui concerne les enseignants de cégeps affiliés à la CEQ mais que la situation reste stable ailleurs.

**Chahuté, Trudeau...** (Suite de la première page)

exubérance, jamais retrouvée ailleurs, sauf peut-être à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Et puis, à l'arrivée dans la salle d'Ascot-Corner, un petit village tout à côté de Sherbrooke, c'est la multitude des affiches montrant le visage de Trudeau. Pas un seul citoyen n'était sans marquer du chef du Parti libéral. Comme tond de scène, une immense photo de Trudeau.

A l'extérieur du Québec, on le montre, mais plus discrètement. On insiste davantage sur l'équipe, comme on le faisait pour Clark l'an dernier et encore cette fois-ci.

Au Québec, le "p'tit gars du Québec" — comme il se définissait lui-même à Winnipeg — prend une stature de grand chef d'Etat, le plus grand Canadien français à nous représenter à travers le monde. L'orchestre de danse "Les Marsyal" entonnent la chanson thème du parti au Québec (de bon sens au pouvoir) que tout le monde chante à l'unisson.

Des orateurs précèdent M. Trudeau. La salle est surchauffée. M. Trudeau se présente au micro et commence son discours, écrit. Il parle de choses sérieuses. Il fait le bilan de l'administration Trudeau. Des phrases clés qui accrochaient des auditoires ailleurs, faisaient rire, paraissent étrangement tomber à plat ici.

Progressivement, la température de la salle baisse. Il parle de choses sérieuses, mais sans spontanéité. Il ne réussit pas à soulever d'intérêt sur les questions internationales. Il aborde ensuite les thèmes de l'énergie et du budget, mais sans guère plus de succès.

L'organisation libérale aurait peut-être dû inviter quelques chahuteurs ou en laisser passer. M. Trudeau serait peut-être sorti de son texte et de ses gonds.

**Le combat**

Comme quelques heures plus tôt, à Saint-Jean, Terre-Neuve. Sur le campus universitaire, le chef libéral a sans doute connu l'assemblée la plus houleuse de sa campagne. La salle était comble, quelque 1,000 étudiants dont un bon nombre ne partageait pas de toute évidence les idées de M. Trudeau, en dépit d'une admiration évidente pour l'homme politique.

Il a constamment été interpellé pendant son discours portant sur l'énergie. On l'a harcelé pour qu'il se prononce sur la propriété des droits miniers sous-marins, sujet d'actualité sur cette île de Terre-Neuve que celui de la conscription ici au Québec lors des deux conflits mondiaux.

Les Terre-Neuviens, après une quarantaine d'années dans la Confédération comme... assistés sociaux, commencent à rêver de pétro-dollars. On vient de découvrir des gisements au large des côtes de Saint-Jean, grâce en partie aux recherches de Pétro Canada, société d'Etat dans laquelle Joe Clark veut précisément mettre la hache. C'est le rêve albertain. Mais contrairement à l'Alberta, Terre-Neuve n'a pas la même chance avec la constitution qui dit, en gros, que les richesses naturelles trouvées sous le sol marin appartiennent au Canada.

Le premier ministre Joe Clark s'est laissé entraîner par le premier ministre Brian Peckford de Terre-Neuve sur la pente de la reconnaissance à cette province du droit de propriété sur ces richesses. M. Trudeau refuse de s'engager sur ce sentier — c'est la Cour suprême qui décidera de cela, affirme-t-il — et il déçoit son auditoire.

Résultat: M. Trudeau a sorti le meilleur de lui-même, notamment en parlant du sens du partage, mais il n'a sans doute pas aidé la tâche de ses candidats dans cette ville, ô ironie du sort, qui est le fief du ministre des Finances John Crosbie, l'auteur du budget qui a coûté la vie au gouvernement Clark.

**Un bon projet...** (Suite de la première page)

docteur Schnobrich souligne que, dans le concept retenu par la ville, il n'est pas question de toucher à l'immense poutre de soutènement qui court tout le long de la toiture, immédiatement sous le voile mince de béton, et où vient s'appuyer l'arche de celui-ci.

En outre, constate-t-il, le rebord inférieur de la coquille de béton n'est pas entamé, dans le devis soumis à la ville, et peut donc encore transmettre aux supports de l'immense le poids appliqué à la coquille du toit.

**Résultats mathématiques**

Dans l'analyse qu'il a effectuée pour le compte des concepteurs du "projet ville", M. Schnobrich dit avoir soumis un modèle du Colisée à deux passes informatisées, la première pour étudier comment la charge se répartit à vide, la seconde pour déterminer l'impact que pourrait avoir une accumulation de neige.

Ayant fait de même pour un modèle comportant les ouvertures proposées par la firme BPR, M. Schnobrich dit ne pas avoir remarqué de changements notables pour ce qui est de l'effort que doivent supporter les parties les plus sensi-

bles de la structure actuelle". Et ce, malgré le percement de trous.

D'opiner M. Schnobrich, l'endroit où seront aménagées ces ouvertures n'est d'ailleurs pas soumis à de fortes pressions, d'où le peu de modifications que l'ordinateur constate en structure trouée et structure actuelle.

Enfin, conclut l'ingénieur américain après avoir soumis la toiture proposée à des charges supplémentaires — semblables à celles que devrait supporter un Colisée recouvert à 50 pour 100 de neige — là encore on ne remarque aucun effet majeur sur la capacité de résistance des endroits auxquels seraient percées les ouvertures projetées. D'après M. Schnobrich, ces effets mineurs ne "modifieraient d'ailleurs pas la solidité et la résistance au poids supplémentaire du voile mince de béton" qui constitue la couverture actuelle du Colisée.

**Réplique municipale**

Les résultats, compilés par M. Schnobrich, iraient, apprenait LE SOLEIL, dans le sens des recommandations du rapport préparé pour le compte de la municipalité par le groupe montréalais Lavalin.

Ce rapport, confié à l'ingénieur Normand Morin, est d'ailleurs rendu public aujourd'hui, lors d'une conférence de presse que présidera le maire Jean Pelletier, à l'hôtel de ville de la capitale. Du coup, l'administration entend relancer une nouvelle fois les travaux d'agrandissement du Colisée.

Dans cette optique, une assemblée extraordinaire du conseil a déjà été convoquée pour cet après-midi, assemblée au cours de laquelle l'administration devrait procéder aux premières adjudications de contrats pour les gros œuvre des travaux. Enfin, diverses sources municipales laissent entendre que la ville de Québec pourrait bien réclamer des millions additionnels au gouvernement québécois, de manière à combler la différence entre le prix prévu (\$15 millions) et le prix réel desdits travaux (quelque \$20 millions). A ce chapitre, l'on cite des demandes monétaires oscillant entre \$3 et \$5 millions.

Quant au caucus des députés péquistes de la région de Québec, sa réunion spéciale d'hier matin n'aura apporté aucun éclairage nouveau sur le dossier.

**ARTISANS DE LA CONSTRUCTION DEVENEZ UN ENTREPRENEUR RECONNU**



**SEULE VOTRE LICENCE**

émise par la Régie des entreprises de construction du Québec pourra prouver votre compétence et vous permettre d'obtenir de bons contrats. C'est la seule garantie officielle de vos connaissances aux plans technique, administratif, de la sécurité au travail, et aussi de votre solvabilité. Si vous n'avez pas déjà votre licence... demandez-la, car on vous l'exigera. Pour obtenir de plus amples renseignements, remplissez le coupon-réponse et adressez-le à:

Régie des entreprises de construction du Québec  
1100 boul. Crémazie est 690 Grande-Allée est  
Montréal, H2P 2X2 (ou) Québec, G1R 2K5  
Tél. (514) 725-9321 Tél. (418) 643-7150

J'aimerais en savoir davantage au sujet de la licence d'entrepreneur-artisan.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Q65

Régie des entreprises de construction du Québec

**Nouveau Décor Meubles Inc.**

ESCOMPTE ALLANT JUSQU'A

10% SUR TOUTE LA MARCHANDISE

**50%**

**appoint**

43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis Tél.: 837-9381

Québec, Le Soleil, jeudi 31 janvier 1980

VEHICULES MOTORISÉS

605 AUTOS À VENDRE

RENAULT 4 1971, 31.000 milles, plus pneus récents. \$300. 744316
RENAULT 12 1977, bon état, pas de rouille. 692-4352, après 18h. 743662
RENAULT 5 GTL 1978, 820-6012. 743624
RENAULT 5 GTL 1978, magas et auto. 527-8817. 743625
RENAULT 12 1973, bonne condition. 9600, manuelle. 651-6289. 743607
RENAULT 5 TL 1979, tout ouvrant, prix discutable. 628-4688. 743615

605 AUTOS À VENDRE

HORIZON 1979, 20.000 kilomètres, moteur neuf. \$3.300. 949-4629. 741763
HORIZON 1979, impeccable, après 17 heures. 961-3062. 744131
JAVELIN SSP 1970, très bon état, vérifié par le Club Automobile de Québec. 832-8880, le soir. 741806
MAVERICK 1975, fille, 37.000 milles. 52.000. 672-7663. 744349
MAZDA GLC 1980, 5 vitesses, rotor 3 mois d'usage. 842-2362, le soir. 744627
MAZDA GLC 1978, 27.000 kilomètres. \$3.100. 628-9119. 741794
MERCURY Comet 1974, 6 automati- que. 43.000 milles. 822-1247. 741747
MERCURY 1974, 200, très propre. 96.000. 827-2975. 839-4215. 744880
MERCURY Cougar XR7, 1978, impeccable, prix discutable. 658-0960. 743623
MERCURY 1978, 204-C, parfait état. 529.500. 681-7851, 651-6778. 743658
MERCURY 208SE, 1977, tout ouvrant. 681-5014. 741985
MINI Austin 1973, 8200, sur 653-1636. 744661
MONTE Carlo 1979, extérieur 2 couleurs, moteur 300, pneus baguets. AM FM. 38.000 km, bonne condition, roues voiture fournie. \$5.300, bureau. 681-7317, résidence. 658-0235. 743696
MONTE Carlo 1973, 2 portes, hardtop. 47.000 milles. \$700. 667-6250. 743871
MONTE Carlo 1973, peinture neuve, bonne mécanique. \$1.000. 522-8794. 743639
MONTE Carlo 1978, Landau, excellent état, après 13 heures. 628-5060. 741785
MONTE Carlo Landau 1978, 20.000 kilomètres, après 18h. 628-6231. 743889
MONTE Carlo Landau 1977, 27.000. \$4.800. 651-6146, 694-6147. 741743
MUNIZ 1976, V8, très propre. \$2.500. 839-9911. 741746
MUNIZ 1976, 31.000 milles. 744994
MUSTANG blanc 1979, tout ouvrant, V8 automatique. \$5.900, à discuter. 828-2396. 744349
MUSTANG 1974, 8 automatique. 40.000 milles, bon. \$1.000. 628-9119. 743827
NOVA 1973, 6 cylindres, servodirect, pneus radiaux neufs, prix négociable. 872-0024. 743451
NOVA Custom 1978, 28.000 milles, bon. 658-6295. 744637
NOVA SS 1975, automatique, \$1.600. 871-3192, sur 628-4949. 743622
NOVA SS 1976, excellente condition, prix discutable. 842-2666. 744681
OLDSMOBILE 1977 Delta Royal, tout équipé, impeccable. \$4.200, sur 608-1111, sur 697-4256, bureau de M. Leblanc. 734792
OLDSMOBILE Regency 98 1980, 4 portes, tout équipé, 4.000 km, tout neuf, tout récemment accepté, valeur \$13.000, acheteur sérieux, 18 à 20 heures. 882-2362. 744757
OLDSMOBILE 1979, Cutlass Supreme, excellente condition, pneus radiaux, 628-8845. 744242

Thunderbird 1978 \$5555 Réjean 681-7786

620 AUTOS DEMANDÉES

ACHÈTEZ voitures récentes, bas milles. Automobiles Racine 822-1737. 743525
ACHÈTEZ grosses voitures récentes, bas milles. Roger 881-2619. 741952
MELLERER prix pour auto, camion, pour téléphone. 832-6282. 744625
ACHÈTEONS, vendons autos tous les modèles. 961-5510. 743162
ACHÈTEONS Camaro, Firebird, Nova, 1974 à 1977. 884-2135. 743139
625 CAMIONS À VENDRE
ARO 4 x 4 1978, 11.000 km, parfaite ordre, bas prix, sur 285-1316. 841444
AURAIN
CAMION 1980, 1 tonne, 20.000 milles, en parfait état, excellente condition. Prix à discuter. 522-5271
BLAZER Cheyenne 1979, automatique, 16.000 km. 643-9678, 667-1362. 743681
BLAZER 1975, 8 automatique, servofreins, servodirection, pneus. 528-5438. 741625
BLAZER 4 x 4 1978, parfait ordre, offre raisonnable acceptée, sur seulement 661-0968. 743761
BLAZER 1974 KS, automatique, 4 x 4, 871-3192, 628-4949. 743764
BLAZER 1977, peinture neuve, 24.000 milles, 661-0533. 738622
BRONCO 1978, 4 x 4, 28.000 milles, automatique, servofreins, servodirection, V8, pneus baguets, très propre, liste \$2.200, prix demandé \$8.000. 661-9316. 743887
BRONCO 1973, despalote, 302, auto- matique petit jauge. 828-2566. 743666
BRONCO sport 1974, 302 pneus courts, automatique, très bon ordre. 882-2122. 737794
BRONCO 1972, bon état, après 18 heures. 626-1162. 741106
BRONCO 1973, excellente condition, 8900 TL 822-1935. 740679
CABINE pickup Step-Side, Chevrolet, prix discutable. 875-3520. 743254
CAMION TRACTEUR International, 1974, modèle 4300, moteur 300 CV, 6000 milles, avec freins Jacobs, essieux 44.000 livres. 1-418-383-8322. 744008
CAMION GMC 1978, 5 tonnes, boîte fermée 18 pieds, 30.000 milles, prix à discuter, jour. 872-9526, sur 882-4137. 737732
CAMION tracteur 1973, GMC, moteur 330, TNC tandem 44.000 livres, transmission 42-13, boîte condition. \$13.000. 843-0123. 744306
CAMION 1 tonne, GMC 1975, remor- que dépaquage, équipe. Holmes, 449, avec ou sans contrat, prix à discuter. 872-3366. 741122
CAMION Dodge 800, 1974, 47.000 milles, 3 tonnes, jour. 688-1820, sur 872-9501. 737455
CAMION International, 1968, avec remor- que, excellente condition. 882-1065. 740678
CAMION Dodge 1973, 10 roues, avec permis VR, région 03. 881-3988. 744654
CAMION GMC VanDura 1978, 36.000 kilomètres, 524-2019, jour. 849-6524, -sur. 743690
CHEROKEE 1976, transmission manuelle, très bonne condition. 867-3528. 743628
CHEROKEE 1979, boîte 12 régime, Turbo King, bas milles. 837-8069. 738297
CHEVY Van, Beauville, 1974, très propre, air climatisé, mécanique neuve, 628-1949, 661-9120. 744649
CHEVY Van, Capran, 1977, valeur \$6.300, pour \$5.500, plusieurs options. 636-7827, sur. 743630
CHEROKEE 1978, 41.000 kilomètres, 4 vitesses, 86.000. 633-3929. 744684
CHEROKEE avec grappe, \$1.800, Auto- mobiles Auda. 623-8661. 744007
CHEVROLET 1971, 1 tonne, boîte ferme, \$2.300. 663-6402. 743630
CIT 1977, 6 vitesses, manuel, parfaite condition, tout révisé de toute. 646-6286-3722. 743613

TOYOTA LANDCRUISER 77 4x4 \$6450 Pierre 681-7786

JIMMY 4 x 4 1976, Sierra, 30.000 milles, prix \$4.500. 628-8322. 744004
JIMMY 4 x 4 1979, 14.000 kilomètres, équipe. 661-7436. 740847
JIMMY Sierra, 1976, 4 x 4, 48.000 milles, 827-5040. 741713
JIMMY 1977, propre, très équipé, prix discutable. 849-4921. 741471
PERMIS en vr ou camion à vendre. 658-2454. 739434
PICKUP GMC 1975, 1976, 1978, V8, automatique, servofreins, servodirection, \$2.100. \$4.800, 692-2034, résidence 833-2496, J. Carrier. 743000
PICKUP 1979, Chevrolet, 13.000 milles, 3500 cc, 661-8263. 731446
PICKUP GMC 1973, besoin quelques réparations. 800, 842-8624. 742230
PICKUP, Ford, 1973, 8 cylindres, 3/4 tonne. 822-1434. 737960
PICKUP 4 x 4, Ford, avec cabine, 6000 livres. 872-3134. 746662
PICKUP 4 x 4, 1977, Acceptera, 4 portes, 843-6492. 741449
PICKUP 4 x 4, 3 portes, 1977, 842-8254. 744216
PICKUP Ford 1978, 3/4 tonne, \$2.200, 627-3869. 737963
PICKUP 4 de tonne, 1969, \$700, 872-7776. 744256
RAMCHARGER 1976, 4 x 4, 29.000 milles, peinture neuve, freins neufs, 658-2102. 744636
RAMCHARGER 4 x 4 1975, tout équipé, air climatisé, bas milles, 741072
RAMCHARGER 1978, 4 x 4, Chevrolet double cabine, 1975, pickup, 663-3823, 663-3824. 743769
RAMCHARGER Dodge 1975, 69.000 milles, \$3.500. 681-3389. 731330
RAMCHARGER 4 x 4, 1977, édition spéciale, mécanique parfaite, \$5.600. 872-2517. 743682
SCOUT 1976, 17.000 milles, travail, 663-7973. 744010
SCOUT Traveler 1977, 4 x 4, 8 automati- que, 529-5438. 741634
STEP Van, Grumman, aluminium 12 pieds, 1979, automatique, servofreins, servodirection, 10.000 milles, 839-7835, 889-7135. 740423
STEPSAN 1976, bonne condition, après 18 heures. 653-2949. 744685
SUBURBAN GMC 4 x 4 1977, parfait état, 30.000 après 18h. 877-0622. 731012
SUBURBAN 1977, 4 x 4, finition silverado, 29.000 milles, Chevrolet no. 30. 828-9972. 743697
Suburban 1975, 2 x 4, 524-4898. 734661
SUBURBAN 1979, 18.000 kilomètres, équipe. \$6.300, 628-2836. 741375
SUPERVAN 4 x 4, Chevrolet 1976, équipe démonteur, réalité, excellent le condition. 822-8800. 744682
TOYOTA Landcruiser 1974, aubaine \$2.800. 663-3636, 651-3449. 743937
TOYOTA Landcruiser, 1978, 4000 milles, 2ème année, 628-1949, 661-9120. 744649
TOYOTA Land Cruiser 1978, 12.000 milles, 8 roues, tout en toile. 667-6962, 744666
VAN Ford 1976 avec boîte 12, 85.000 milles, 2ème année, 628-1949, 661-9120. 744649
2 x SUBURBAN Chevrolet 1978, 2 tracteur, 4 portes, avec pelle, cargo, sur plus d'inventaire. 1-883-2097, St- Laurent. 743757

663 MACHINERIE

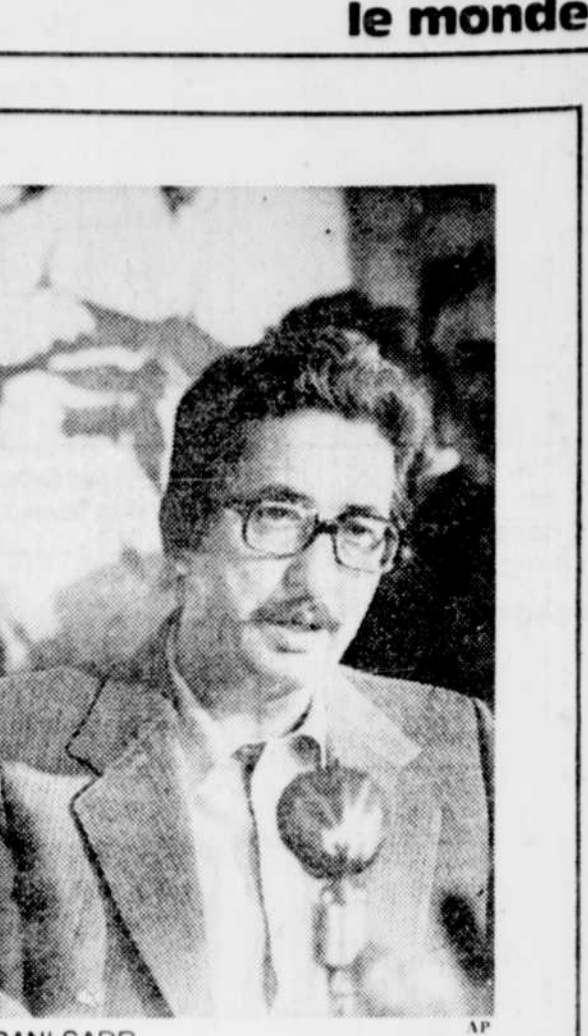
SOUFFLEUR Snowblast, modèle 1000, 1 tonneuse, Slasher un homme ou 3 hommes, déboussaques différents modèles, Drott 40 busches, ébrancheuse, chargeuse pour bois de longneur, sur chenilles ou pneus, Palpack, 1 Port Lft, Massey Ferguson, 1 (418) 854-3402. 741517
SOUFFLEURS SCARD
UN Junior, un Senior, deux 4 x 4, aile de côté, sans usage 5 addresser, 167 du Grand-Terron, Duberger, 527-3213, 842-5663. 734751
REMERQUE: 45, 3 essieux collés, équipe pour bois de longneur, équipe John Dere, 644 1978, équipe pour bois de longneur. 1-418-383-8372. 743649
MACHINERIE D'IMPRIMERIE
AP Machinerie d'imprimerie usage, évaluation, liquidation, achat, vente. 661-7019 après 17h. 80. 873555
PIECES de niveaules et grues Auto- mobile, neuves, usagées. 514-323-4912, 514-321-0383. 739404
LOADER 6 verges, marque Laurin, A.500, année 1971, bonne condition, \$22.000. 843-0123. 744686
TRACTEUR Rich marque Ford, capacité 7000 livres, prix à discuter. 661-6538. 743171
LOADER chenille, JD400-B, 1972, avec pelle back hoe. 667-3625. 744698
5 TONNES GMC 1968, avec pompeuse et plate-forme pour transporter machi- nes. 667-3625. 744699
PAYLOADER Michigan, moteur GM 311, pelle et grappe à neige. 663-1587. 744616
REMERQUE de van, 45 pieds, \$3.000, 842-6824. 744216
LOADER John Deere, 644A, très bon état. 663-7354. 738722

670 MOTONEIGES

YAMAHA GPX 433, 1975, parfait ordre. 880. 871-4130. 744112
YAMAHA GS 340, 1978, François 626. 2845. 503R 843-2215. 741718
YAMAHA 433, 1750, pour pièces, 661-6267 après 18 heures. 741781
675 ROULOTTES - ROULOTTES - MOTORISÉES
ACHÈTEZ camion 8', équipe pour pick-up. 872-2134. 743641
A LOUER
ROULOTTE motorisée 27, 1979, Garage Van Letourneau. 828-2408. 737600
A LOUER motoneige, partez vers le sud, argent frais de moulin, restaura- tion, équipement canadien. 831-1662. 734120
A LOUER, roulotte chantier, 10 x 20, bon prix. \$110, mois. 839-4707, 839-0221. 733689
A LOUER, ROULOTTE MOTORISÉE, 6 PLACES. 503R 843-2215. 741718
BELLEVUE 1973, 194 pieds, attache- ment, \$4.900. 627-1579. 740134
CAMPEUR Centron, 1974, générale- ment, 23.000 milles, \$2.100. 859-7849. 738663
Corsair 1976, 25, 42.000 milles, bonne condition, jour. 683-0883, sur 658-7166. 738293
MOTORISÉ 1979, flamant neuf, prix spécial. 872-1285, 872-2633. 731423
MOTORISÉ Unik, 1978, très propre. 849-2872 après ouvrant. 739708
MOTORISÉ Concord 28, vendre ou louer, laissez. 853-2402. 744630
MOTORISÉ Benda 1978, 23', tout équipé. 629-3163. 738646
PMC 1975, 27, complètement équipé, aubaine. 872-2633, 872-1295. 743622
ROUTE LOU ROULOTTE Alapache 30 pieds, tout équipé. 661-5400. 743603
ROULOTTE Taurus, 1977, 24', état neuf, tout équipé, prix à discuter. 842-1066. 738608
ROULOTTE 1979, 16 pieds, service au feu. 681-4913. 744600
ROULOTTE Champlain, 27', tout équipé. 878-3240. 743474
ROULOTTE PMC 19, très propre. 878-3240. 744353
ROULOTTE Unik 14 pieds, 1978, tout équipé. 661-7149. 741716
ROULOTTE 13 pieds, Plycraft. 1972. 681-2438. 743624
TRAVCO 32, 2 air climatisé, 1972, un air, moteur, 2 fournaies, sélecteur de vitesse, volant américain, Michelin, four à micro-ondes, 6000 watts, 1100 mil- les, tout fibre de verre, état neuf, jour demander. 618-Viel, 522-5236. 738780
URGENT maxivan Dodge 1977, equi- pement complet, \$10.500, valeur \$19.000. 661-0682. 743918
WINNEBAGO 28, Chiffon, air clima- tisé, avant, génératrice, 16.000 milles, excellente. 628-4662. 743686

670 MOTONEIGES

ARTIC Cat Et Tigre, 1978, état neuf. 885-4441. 744697
AUBAINE, Kawasaki Invaider 440, ga- rantie. \$1.800, 3802 boul du Jardin, Orsainville. 743629
AUBAINE, TNT, \$500 Yamaha, 800, impeccable. 643-7300, 872-0016. 744687
A VENDRE motoneige Yamaha, 1972, modèle SL, 433cc, 30 forces, très propre, très bonne mécanique, deman- der. Gaston Beauville. 661-3318. 744694
BOMBARDIER 1978, état à neuf, aube- naine \$250, ou échangé pour un remorque. 843-8082, après 17 heures. 743511
BOMBARDIER, FA, 600, 1974, moteur, tout neuf, 4 cylindres, prendra, échange. 822-0514. 743752
BOMBARDIER, motoneige superonique, 340 liquide, 1979, 828-2343. 740136
BOMBARDIER 1970-1971, 843-4302. 743663
ELAN 1972, parfait ordre. \$300, 523-8246, 843-4302. 743775
EVERT 440, 36, état neuf, hayon, 4 portes, \$1.400, prix discutable. 824-4378. 744686
MOTONEIGES usagées, à bon prix, Atelier Pro. 628-0749. 733897
REMERQUE double pour motoneiges, peu rechange. 831-8837, jour. 747119
REMERQUE pour 2 motoneiges, \$200, 833-3310. 745294
SKI DODGE, neufs, usagés, ventes, réparati- ons, service, plan financement, Presto. 518, 628-2317. 739179
SKI DODGE Bombardier Olympique 340, 1978, avec carnie, état neuf. \$600, 626-7010. 743512
TNT 440, 1977, à vendre pour pièces. 828-9549. 743628
TNT Everest 1977, 440, 8500, 628-3104. 738666
TNT 340 à vendre, très propre, \$400, 822-1735. 743277
YAMAHA 1980, 440, directement du propriétaire, 700 kilomètres, \$1.850, acheteur sérieux, Datsun 280SX, 1-286-6942. 744672
YAMAHA SHX 440 1976, liquide, 95 forces, \$1.400, 522-6611 Bureau, 831-6572. 743600
YAMAHA VENTE ET SERVICE, RE- PARATIONS, TOUTES MARQUES, 667-1084. 743570
YAMAHA 1977, 37X 340, impeccable, 900 milles, 628-5415 (avant-midi). 745178



M. Abolhassan BANI-SADR

Bani-Sadr doit se méfier de ses adversaires

TEHERAN (d'après AFP et NYTNS) - Le président élu de l'Iran, M. Abolhassan Bani-Sadr, s'engage maintenant dans une bataille pour se protéger des groupes rivaux et de certains moudes de la cause révolutionnaire.

Les diplomates et certains observateurs à Téhéran reconnaissent que les principales menaces pourraient venir de l'intérieur du Conseil de la révolution ou il n'est que l'un des membres. C'est ce groupe qui dirige l'Iran jusqu'à ce que le futur gouver- nement Bani-Sadr soit approuvé par une assemblée générale à la suite d'élections à tenir à la fin de février.

Si M Bani-Sadr voit son gouvernement remporter une victoire aussi éclatante que son élection à la présidence, il n'aura rien à craindre de ses rivaux, car il n'en aura pas. Par contre, si ses adver- saires veulent faire valoir leur puissance et leur in- fluence, ils doivent agir au plus tôt.

Dans le groupe des 14 dirigeants du Conseil de la révolution, trois membres du clergé peuvent être consi- dérés comme ses rivaux. Ayatollah Mohammed Beheshti, l'hojatoleislam Ali Akhbar Rafsanjani et l'hojatoleislam Ali Khamenei. De plus, le ministre actuel des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, qui a obtenu qu'un dossier 0,3 pour 100 des votes à l'élection présiden- tielle, est reconnu pour sa haine envers M Bani-Sadr.

En dehors du Conseil de la révolution, on peut consi- dérer « étudiants islami- ques » comme des adversaires après que M. Bani-Sadr ait tenu des propos contre eux et que, cette semaine, il les ait condamnés, à titre de gouverne- ment parallèle.

Ce qui aidera M Bani-Sadr, c'est son éclatante victoire lors des élections présiden- tielles et les observateurs ne croient pas qu'il s'agisse d'un feu de paille. D'ailleurs, l'I- man Khomeiny a personnel- lement donné son appui au nouveau président, quelques jours après les élections.

Alireza Nowbari, le gouver- neur de la Banque centrale, reconnu l'existence de con- flits entre les différents cen- tres de pouvoir en Iran mais il a espoir que M Bani-Sadr en fasse la réconciliation. Selon lui, la raison de la victoire du président est sa capacité à comprendre et à résoudre les problèmes du peuple, dans la réalité et non par des slogans.

Le plus grand danger pour le nouveau président, selon les diplomates, ce sont les événements extérieurs qui pourraient donner une chan- ce à ses adversaires.

La pollution menace le citoyen de Téhéran

TEHERAN (AFP) - Les habitants de Téhéran sont gravement menacés par la pollution, à tel point que la presse et la radio ont deman- dé hier aux enfants et aux personnes âgées de ne pas sortir et aux autres d'utiliser exclusivement les transports en commun.

Protection de l'environne- ment, la teneur de l'air en monoxyde de carbone a été ces jours-ci de près de trois fois supérieure au seuil ma- ximum généralement toléré. D'ou, selon certains phar- maciens, une hausse en flèche des ventes de cachets d'aspi- rine.

Cette pollution s'explique, semble-t-il, par la tempête de la nuit dernière. Les vents auraient entraînés les nuages au-dessus de la ville, empêchant les gaz toxiques de s'échap- per de la cuvette de Téhéran.

En outre, la température s'est considérablement radoucie et l'air plus chaud a entraîné une concentration des particules plus lourdes d'air pollué dans les quar- tiers populaires du centre et du sud de Téhéran.

Khomeiny est devenu plus "haïssable" qu'Adolf Hitler

LONDRES (AFP) - L'aya- tollah Khomeiny a ravi le titre d'homme le plus haïssable à Adolphe Hitler, qui le détenait depuis des années, au palmarès annuel de "Ma- dame Tussaud", le célèbre musée de cire londonien.

Adolphe Hitler est même relégué à la troisième place de cette catégorie, devancé par Idi Amin Dada.

Dans la section des "hom- mes" politiques les plus ad- mirés, les visiteurs de "Mada- me Tussaud" ont écarté le président Carter pour donner la place de vedette à Margie Thatcher, le premier minis- tre britannique.

Winston Churchill demeure à travers les années le héros le plus populaire, suivi de Jeanne d'Arc et de lord Mountbatten, le dernier vic- roi des Indes tué par l'IRA provisoire, il fut le dernier.

78 Renault R5 \$3795 Réjean 681-7786

77 JIMMY Bas milage \$5800 Marcel 681-7786

77 JIMMY Bas milage \$5800 Marcel 681-7786

640 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

640 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

640 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

640 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

640 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

640 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

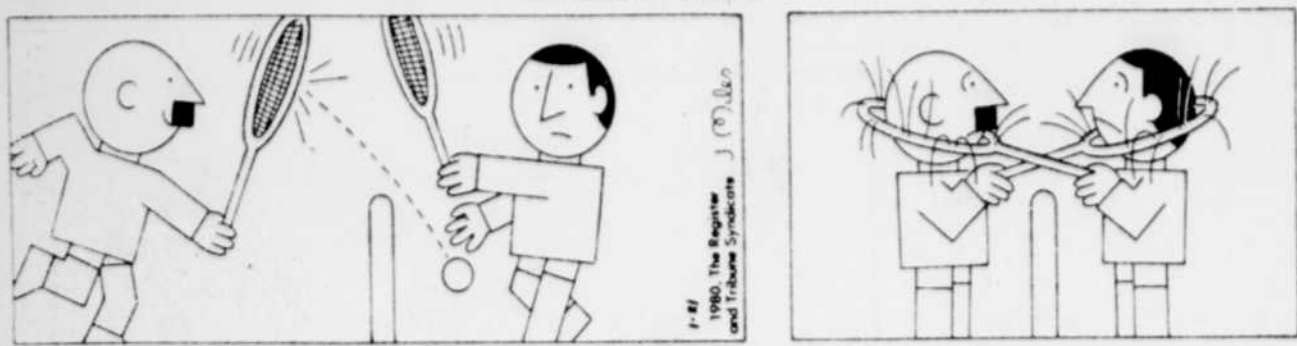
615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

615 AUTOS À LOUER

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



le monde

Attaque Gafsa: Tunis expulse l'ambassadeur de la Libye

(D'après AFP et AP) — Le haut représentant de Libye en Tunisie, M. Essid Zentani, a été invité à quitter la Tunisie, a annoncé hier le premier ministre tunisien Hedi Nouria. De plus, il a décidé de fermer les centres culturels tunisiens à Tripoli et libyen à Tunis. D'autre part, l'ambassadeur tunisien à Tripoli, M. Hamed Ammar, a été rappelé par son gouvernement. Ces mesures ont été prises à la suite de l'attaque de Gafsa dont la responsabilité a été attribuée à la Libye. Le ministre tunisien de l'Intérieur a accusé la Libye, sans la nommer toutefois, d'avoir organisé l'attaque contre la ville de Gafsa. Le ministre a dit que "cette agression criminelle a été organisée et planifiée par un Etat voisin connu pour être spécialiste dans ce genre d'opérations et pour son manque de respect aux règles de bon voisinage". L'attaque de la ville a fait officiellement 41 morts et 111 blessés. Pour sa part, un porte-parole du secrétariat libyen des Affaires étrangères a "exprimé son étonnement" à la suite de la décision du gouvernement tunisien.

Le Cambodge est le théâtre de nouveaux affrontements

WASHINGTON (d'après NYTNS) — Le département d'Etat a fait savoir hier que les combats ont repris de plus belle entre les forces vietnamiennes et les Khmers rouges, le long de la frontière khméro-thaïlandaise, où se trouvent les principaux camps de réfugiés. Samedi dernier déjà, les Etats-Unis avaient exprimé leur inquiétude devant les informations faisant état d'une offensive vietnamienne imminente dans la région pour en déloger les quelque 500.000 réfugiés et les pousser plus loin à l'intérieur de la Thaïlande.

L'identité des agents de la CIA doit être protégée

WASHINGTON (AFP) — Le directeur adjoint de la Centrale de renseignements américaine (CIA), M. Frank Carlucci, a défendu hier devant une commission de la Chambre des représentants une proposition de loi prévoyant une peine de prison pour toute personne qui divulguerait l'identité d'un agent de la CIA. Certains sénateurs ont déposé depuis plusieurs mois devant le Congrès un projet de loi demandant que soit sévèrement punie toute personne qui révélerait l'identité d'un agent ou d'un informateur de la CIA dans l'intention d'entraver les activités de renseignements. Parallèlement à ce projet réactive depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, le président Carter avait demandé dans son discours sur l'état de l'Union que soient levées en partie les contraintes auxquelles est soumise la CIA.

AVIS PUBLIC
AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1371 du Code Civil de la Province de Québec, que EMOND & COTE LIMITEE, une corporation ayant son principal établissement en la Ville de Québec, adresse: 350, Ste-Rose, le 13e jour de novembre 1979, cède et transfère à LAKESIDE FEEDERS LTD toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 15 janvier 1980, sous le numéro 973729.
MONTREAL, ce 24 janvier 1980.
LAKESIDE FEEDERS LTD, P.O. Box 800, Brooks, Alberta, Canada T0J 0J0.
Le secrétaire général PIERRE R. TREMBLAY, AVOCAT

ville de CHARLESBOURG
APPEL D'OFFRES
SOUSSION POUR LES REPARATIONS DE TRANCHEES, TROUS, BAISSSEURS, A L'AIDE DE BETON BITUMINEUX POUR L'ANNEE 1980
Avis vous est, par la présente, donné que des soumissions cachetées et marquées "Soumission pour les réparations de tranchées, trous, baissseurs à l'aide de béton bitumineux pour l'année 1980" et adressées à monsieur Rosaire Godbout, greffier de la Ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au mardi 12 février 1980.
Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin et être accompagnée de:
- Un chèque certifié de cinq mille dollars (\$5.000)
- Résolution ou procuration concernant le signataire lorsque nécessaire.
- Copie du certificat concernant sa licence d'entrepreneur en construction.
- Liste des municipalités où il a travaillé.
- Liste de son équipement.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à la Salle Civique de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, à 4:05 heures p.m., le mardi 12 février 1980.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
LE GREFFIER DE LA VILLE ROSAIRE GOUBOUT, o.m.a.
Le 31 janvier 1980

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
appel d'offres
PROJET: PAPIERS-FILTRES DOSSIER: SPI-244
Des soumissions pour la fourniture de papiers-filtres pour le vin, seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale), le 7 mars 1980 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.
Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:
SIEGE SOCIAL: 905 Ave de Lorimier, Montréal, P.Q. H2Y 3J8.
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTREAL: 7500 rue Tellier, Montréal, P.Q. H1N 3M7.
CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUEBEC: 2900 rue Einstein, Ste-Foy, P.Q. G1X 3X4.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.
La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
appel d'offres
PROJET: COFFRES-FORTS DOSSIER: SP-251
Des soumissions pour la fourniture de vingt-cinq (25) coffres-forts à glissière de type "drop safe" seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 19 février 1980 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.
Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:
SIEGE SOCIAL: 905 Ave de Lorimier, Montréal, P.Q. H2Y 3J8.
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTREAL: 7500 rue Tellier, Montréal, P.Q. H1N 3M7.
CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUEBEC: 2900 rue Einstein, Ste-Foy, P.Q. G1X 3X4.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.
Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec, pour une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de la soumission, montant valide pour au moins quarante-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.
La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
appel d'offres
PROJET: LOCATION DE PHOTOCOPIEURS DOSSIER: SP-208
Des soumissions pour la location de photocopieurs pour une période de deux (2) ans, seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 28 février 1980 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.
Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:
SIEGE SOCIAL: 905 Ave de Lorimier, Montréal, P.Q. H2Y 3J8.
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTREAL: 7500 rue Tellier, Montréal, P.Q. H1N 3M7.
CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUEBEC: 2900 rue Einstein, Ste-Foy, P.Q. G1X 3X4.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.
La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter en tout ou en partie, toute soumission reçue et ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.